

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ ET SOMECI
PRÉSENTENT

COLLÈGE
LYCÉE
LYCÉE PRO

TOUT

VA

BIEN

UN FILM DE THOMAS ELLIS

AU CINÉMA LE 7 JANVIER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



TOUT VA BIEN

UN FILM DE THOMAS ELLIS

DOCUMENTAIRE, 86 MINUTES, 2025

AU CINÉMA LE 7 JANVIER 2026

Sous le haut patronage
du Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

SOMMAIRE DU DOSSIER

Fiche artistique et technique	p. 2
Sommaire du dossier	p. 3
Entretien avec Thomas Ellis	p. 4
Un documentaire à cinq voix	p. 12
La mise en scène	p. 16
Analyse d'une séquence	p. 19
Migrations : quelques repères	p. 23
Questions à la sociologue Noémie Paté	p. 27
Lien avec les programmes scolaires	p. 31
Activité pédagogique 1	p. 35
Activité pédagogique 2	p. 37
Activité pédagogique 3	p. 40

ORGANISER UNE SÉANCE SCOLAIRE

Le film **TOUT VA BIEN** est disponible pour des projections scolaires à la demande dans tous les cinémas, durant toute l'année scolaire 2025-2026. Les séances sont éligibles à la part collective du Pass Culture via l'application Adage.

Vous pouvez contacter directement votre cinéma de proximité.

Pour obtenir les coordonnées d'un cinéma, pour vous aider à organiser une séance ou pour tout autre renseignement : juliette.douhaire@jour2fete.com

CRÉDITS

Dossier pédagogique rédigé par Florent Bossu,
professeur de Lettres-Histoire en Lycée professionnel
pour le site www.zerodeconduite.net © 2025.

Crédits photo : © 2025 - Unité - Someci

ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS



“ Je voulais que le film raconte l'immigration autrement, à hauteur d'adolescent, faire un récit de première main ”

Avant d'être un film, TOUT VA BIEN a été un projet humain.

Pendant, 15 ans, j'ai travaillé et vécu en Asie du Sud et particulièrement en Inde, au Pakistan et en Afghanistan, où je produisais des reportages. La question de la crise migratoire et des déplacements de population était souvent au cœur des sujets que l'on traitait pour les magazines d'information, mais toujours raconté sous l'angle du départ ou du voyage.

Quand je suis rentré vivre à Marseille en 2019, l'arrivée de mineurs non accompagnés était devenue un sujet brûlant dans les Bouches-du-Rhône. Encore une fois, on parlait de ces enfants comme d'un problème, certains hommes et femmes politiques les qualifiaient de délinquants, de filles et garçons dangereux. Mais moi, je voulais juste comprendre comment des gamins qui viennent de l'autre bout du monde, viennent-ils s'installer à Marseille ?

En décembre 2019, j'ai commencé à contacter des associations qui s'occupent de leur mise à l'abri et de leur évaluation. J'ai visité des foyers,

des hôtels sans filer. Je voulais et je pouvais n'être qu'en observation. J'ai rencontré des ados avec une envie et une force de vie incroyable : envie d'apprendre le français, de trouver leur place à l'école, seuls, sans parents. J'avais l'impression de voir des super-héros !

À quel moment est née l'idée de les filer sur plusieurs années ?

Pendant le COVID, j'ai mis en place, un week-end par mois, avec l'aide de plusieurs associations des ateliers de jeux, d'écriture avec Alain Bourderon (acteur-metteur en scène) et Sandra Renfleit (autrice-photographe). Une centaine de jeunes ont participé à ces ateliers qui étaient un véritable sas pour eux, un moment pour ces adolescents de libérer leurs corps et leurs paroles. Ces ateliers m'ont permis de saisir quelque chose de l'ordre de l'intime et du rêve chez ces gamins. Puis en 2021, j'ai passé des nuits à la gare saint Charles et dans les maraudes. Des journées, dans les hôtels et les foyers, dans les salles de classes (lycées pro et



TOUT VA BIEN

Un film documentaire de Thomas Ellis

Durée : 86 mn

Âgés de 14 à 19 ans, cinq adolescents ont traversé des déserts et des mers, seuls. Arrivés à Marseille, ces filles et garçons portent en eux l'espoir brûlant d'une nouvelle vie. Ils apprennent un métier, un pays, des habitudes et pour certains une langue. « Tout va bien » répètent-ils obstinément à leurs familles. Mais le véritable voyage ne fait que commencer...

ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

classes allophones UPE2A), au tribunal. Je ressentais de plus en plus la nécessité de raconter leurs histoires et de leur donner une image. J'ai l'impression que lorsqu'on parle de migration, on se focalise généralement - et c'est nécessaire - sur les morts en mer ou les gens à la rue en occultant une dimension essentielle du départ : on quitte son pays parce qu'on a envie d'une vie meilleure.

Je voulais que le film raconte l'immigration autrement, à hauteur d'adolescent, faire un récit de première main.

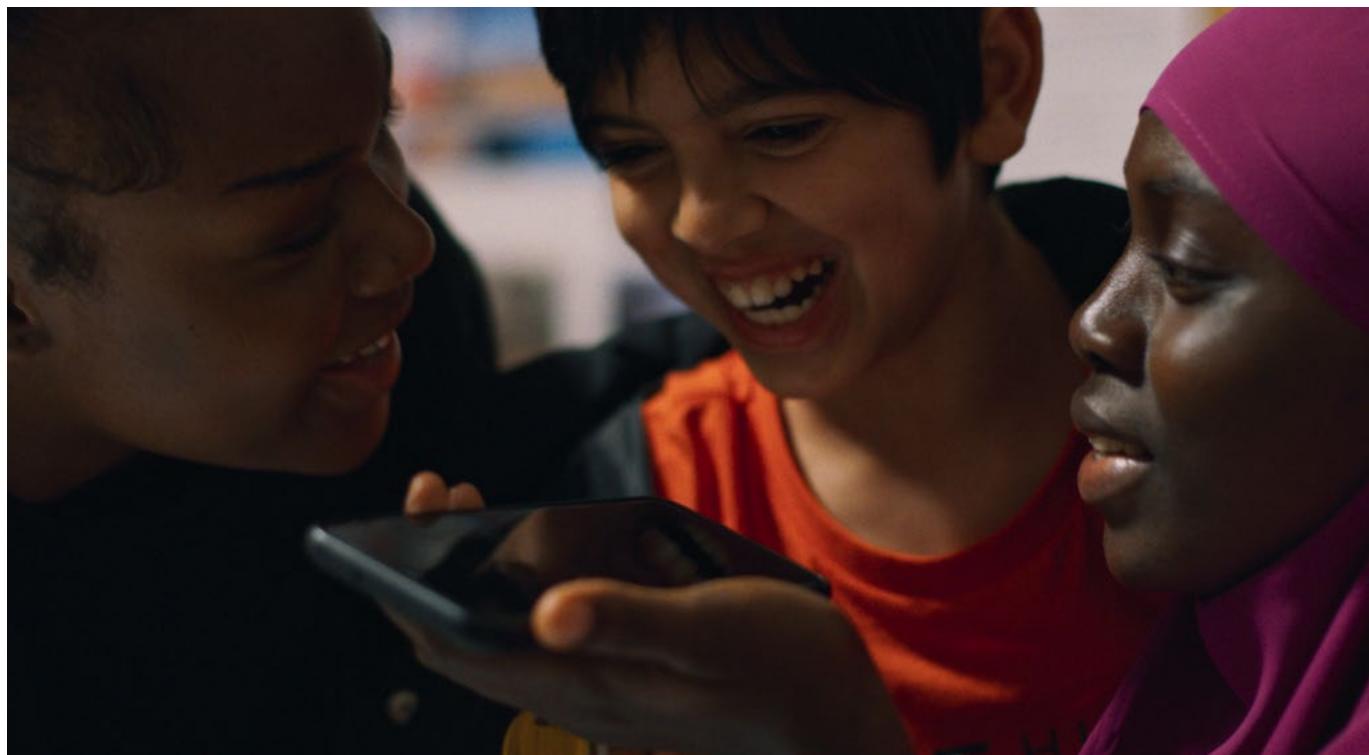
Mais je n'avais pas encore l'autorisation de l'Aide Sociale à l'Enfance et du juge de pouvoir filmer des mineurs. Il n'y a quasiment pas de film sur les mineurs non accompagnés pour cette raison. N'ayant pas de parents sur le territoire, le responsable légal est le tribunal. Lorsque je demande un rendez-vous en septembre 2022, je suis reçu. J'explique que je souhaite mettre des visages sur ces jeunes inconnus aux parcours incroyables. Ces années d'immersion et le travail en ateliers ont validé ma démarche. L'autorisation de tournage m'est accordée.

Leur quotidien semble rythmé par la phrase « Tu as un objectif », ils ont une détermination hors du commun, non ?

C'est vraiment ce qui les anime, cette détermination !

Les psychiatres parlent souvent de comportements ordaliques chez les adolescents. C'est le cas avec ces jeunes qui sont souvent en rupture, soit qu'ils ont perdu un parent, soit qu'ils ne s'entendent pas avec leur beau-père ou leur belle-mère. Leur départ est une sorte de fugue. Ils décident de partir et lors de ce voyage, de cette traversée, ils jouent avec leurs destins. Ils pensent : « Je risque ma vie et si je m'en sors, elle vaudra la peine d'être vécue ».

Junior avait quinze ans en 2019 et c'est l'un des premiers jeunes que j'ai rencontrés. Il était logé dans un hôtel, dans l'attente de trouver un foyer. Revenant du lycée hôtelier, il était en costume-cravate. Dans la salle commune de l'hôtel, il enfilait sa tenue de foot pour jouer dans un club où il faisait un essai. Il m'a dit : « Moi, de toute façon, je serai soit champion de foot, soit serveur au Plaza Athénée. » Et puis Junior, c'est un prénom, pour toujours un enfant, un fils de. Et pourtant il se construit en opposition à l'enfance. Il veut grandir vite, réussir et devenir un adulte. Mais, il a une obsession, le foot, il court derrière un ballon comme on court derrière un avenir. C'est la détermination de ce jeune qui m'a



ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

marqué. Je l'ai vu grandir, partir au lycée, et quand nous avons démarré le tournage en 2022, j'ai su qu'il deviendrait un personnage de mon film.

Comment avez-vous conçu le reste de votre « casting » ?

J'ai rencontré Aminata dans un atelier d'écriture organisé avec l'autrice et photographe Sandra Reinflet. Nous étions ce jour-là une vingtaine et ils ont commencé à parler de leur avenir. Les garçons s'imaginaient mariés, avec une femme au foyer. Et elle s'est insurgée devant tout le monde : « C'est un scandale, je ne suis pas venue en France pour ça. Je veux être libre et indépendante ». Elle avait quinze ans, j'ai senti qu'elle était un peu différente des autres, qu'elle avait cette envie - presque de l'ordre de la survie - de trouver sa place et de réécrire sa vie. Aminata absorbe ceux qui sont autour d'elle, sans s'en rendre compte. Un sourire, un regard. Filmer Aminata, c'est filmer l'adolescence, la transformation.

À ce moment-là, elle était arrivée en France depuis une semaine et vivait dans un hôtel, en attendant un foyer. Je suis resté en contact avec elle. Et quand nous avons décidé de faire le film, je lui ai demandé si elle voulait participer.

Quand on voit Aminata rayonnante sur la plage avec ses copines, on sait qu'elle a vécu ce que vivent les autres garçons quelques minutes avant dans le film. Elle aussi a été conduite au commissariat, interrogée et emmenée en voiture dans un foyer. Et maintenant, elle est lycéenne, grandit, finit son CAP.

Je voulais aussi quelqu'un en fin de parcours d'intégration. C'est Junior qui attend sa carte de

séjour et passe le bac.

J'ai choisi Khalil car j'avais vu beaucoup d'enfants qui ne parlaient pas du tout français et qui ont très rapidement réussi à se débrouiller et à apprendre la langue. Et évidemment, je voulais aussi des jeunes qui venaient d'arriver. J'allais dans les dizaines d'hôtels qui hébergent les mineurs non accompagnés à leur arrivée,

je discutais avec tout le monde, et j'ai vu Khalil avec son grand sourire et sa tête d'adolescent. Il allait dans tous les sens, un corps tiraillé, un esprit mouvementé, un garçon pressé, hyperactif et ne parlant pas un mot de français. Derrière sa casquette, le regard baissé, il a quelque chose à cacher. Et en un instant, pour une raison que l'on ignore, un sourire éclaire son visage. Avec Google Translate, nous avons commencé à discuter, bu un jus et je lui ai demandé s'il voulait participer au projet. J'ai senti sa volonté de s'en sortir, il est prêt à tout. Pour Abdoulaye et Tidiane, c'était encore différent. Un soir, vers 18 heures, un jeune

- Diguiba - qui avait participé à un atelier l'année précédente m'a téléphoné : « Thomas, je suis dans la rue. Sur la Canebière, il y a deux jeunes de quatorze et quinze ans. Ils viennent d'arriver. Ils sont d'un village à 100 kilomètres de chez moi. Ils vont dormir dans la rue. Qu'est-ce que je fais ? »

Ce jour-là, les associations qui font les maraudes n'étaient pas là, et nous étions en tournage avec Aminata. Nous sommes arrivés sur place. Diguiba avait expliqué le projet de mon film et m'avait présenté. Nous avons demandé s'ils accepteraient qu'on les filme en leur disant qu'ils pouvaient à n'importe quel moment arrêter. Heureusement, ce soir-là, il restait des places dans les foyers et les hôtels. Nous avons pu aller au commissariat et filmer tout le processus.

“

En voyant sur le terrain des cas si divers, je me suis dit qu'il fallait choisir des adolescents à des moments différents de leur intégration.

ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

Pourquoi avoir choisi des profils si différents ?

Parce que je ne voulais pas d'un seul personnage. En voyant sur le terrain des cas si divers, je me suis dit qu'il fallait choisir des adolescents à des moments différents de leur intégration et de leur arrivée en France.

Y a-t-il une situation spécifique à Marseille des mineurs non accompagnés ?

Quand j'ai commencé le projet en 2019, il y avait environ 750 mineurs non accompagnés à Marseille. Et 2000, voire 2300 en 2023. En 2025, les chiffres ont diminué. À Marseille, aujourd'hui il n'y a plus qu'un juge en charge de tous les mineurs non accompagnés. 600 adolescents sont actuellement à la rue en attente de recours. Marseille est sur la route. Ces gamins, la plupart du temps, arrivent par l'Espagne ou par l'Italie.

Il y a un point de vue très arrêté sur le traitement de la traversée. La première séquence sous-marine y fait allusion sous une forme aux confins du fantastique : pourquoi ce parti pris ?

Que ce soit l'administration, la police, les associations, l'école, les camarades de classe,

nous les renvoyons toujours à la même chose : « Ah, tu es venu comment ? C'était comment ? » Et eux n'ont pas du tout envie d'en parler. Ils répondent par politesse, par obligation et coercition. C'est terrible qu'on résume toute leur existence à ce voyage. Nous les essentialisons par le fait qu'ils ont traversé. Cela, effectivement, a été pour eux un moment terrible, mais ce sont des ados ! Ils veulent construire leur vie !

La traversée n'est pas le sujet du film. Même si dans les ateliers, j'ai bien compris que cela restait un trauma important. Nous avons beaucoup travaillé sur ces sensations, ce cauchemar du voyage, et comment le mettre en scène. Avec la musique et le son, nous avons créé de la matière sonore pour rendre cette sensation onirique de passage entre deux mondes, entre le monde intérieur et le monde réel. Quand on entend en voix off "We need more time", ce sont des sons que nous avons récupérés.

Comment avez-vous travaillé le son et la musique, on dirait de la matière musicale ?

Afin de pouvoir faire entrer le spectateur dans les mondes intérieurs des adolescents, je voulais travailler avec le son ou la musique. Pour que les mondes réels et les mondes intérieurs des enfants se contaminent, nous voulions avec la compositrice Jeanne Susin travailler la musique



ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

comme une matière sonore. L'interpénétration des sons du quotidien avec des sons d'orchestre et inversement pour créer une perte de repère du réel, une invasion onirique par la contamination du son.

Mais cela ne pouvait pas se faire avec des ordinateurs, il nous fallait de vrais instruments, il nous en fallait plusieurs. Nous avions besoin d'un orchestre. Alors, j'ai écrit à l'Opéra de Marseille, ils ont été emballés par le projet. Nous avons créé des matières sonores : des Seagull-effect comme dans la première séquence où les violons deviennent des gabians, des jeux de clés, des frottements d'archets comme des bruitages oniriques.

Le thème musical a un caractère obsessionnel et répétitif, rappelant l'urgence et leur détermination. Ce thème est basé sur une structure modale s'inspirant des musiques orientales. Le motif du thème est construit sur une marche harmonique qui ne se résout jamais.

Parmi les multiples motifs du film s'impose celui de l'interrogatoire, pourquoi ?

Parce que ces gamins sont en permanence interrogés. On leur demande pourquoi ils sont venus, quel est le voyage qu'ils ont fait, quels traumatismes ils ont vécu. Je ne vois pas pourquoi l'État devrait savoir s'ils ont failli se noyer, s'ils ont été violés ou torturés. Cela n'a strictement aucun intérêt juridique. Mais sans cesse, la police, l'administration, le juge, l'école, leurs camarades leur posent ces questions.

Ils sont regardés, auscultés comme des curiosités presque ethnologiques qu'on observe et à qui on pose des questions. Logiquement, il fallait démarrer par cela puisque c'est ce qui leur arrive en premier. Et surtout, cela crée une tension pour le spectateur qui se demande :

"Qu'aurais-je dit à leur place ? Qu'est-ce qui va se passer ? Qu'est-ce qu'une bonne - ou une mauvaise - réponse ?"

L'interrogatoire renvoie à la question du mensonge, on sent que ces ados avancent dans un champ de mines et qu'ils peuvent mentir par peur...

“

***"Tout va bien"
c'est ce que les
jeunes envoient
aux parents
par SMS. C'est
ce qu'ils se
disent à eux-
mêmes pour se
rassurer.***

Je m'intéresse particulièrement à la question du mensonge, ou plutôt aux différentes versions de leurs histoires. Rappelons qu'ils sont interrogés comme des criminels. Ils ont peur. Et surtout, ils savent que la visée de ces questions est de savoir s'ils sont mineurs ou majeurs. Alors ils craignent de se tromper ou parfois de rentrer trop dans les détails. Les versions pour les autorités, les familles ou les copains de l'école ne sont pas toujours les mêmes. Est-ce que je leur dis d'où je viens ? Qui je suis vraiment ? Parce qu'ils arrivent dans un nouveau pays, sans parents, sans passé. Ces adolescents

peuvent se réinventer.

C'est cela que je trouve intéressant dans leur parcours : ils peuvent devenir qui ils ont envie d'être et raconter ce qu'ils veulent sur leur passé. Ils n'ont pas forcément envie de dire que leur père est mort, que leur mère n'est plus là, ou qu'ils ont vécu des choses dramatiques. Ils peuvent redémarrer à zéro et faire de leur vie une page blanche.

Un autre motif est celui du lien avec les parents. Comment est arrivée la scène bouleversante du coup de téléphone d'Aminata à sa mère ?

Ce coup de fil a été pris sur le vif. Aminata m'avait prévenu depuis longtemps qu'elle voulait appeler sa mère le jour de ses 18 ans. Elle disait « Je vais lui dire ce que je pense, je vais vraiment lui dire

ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

ce que je pense, et que ce n'est pas juste ». Donc quelques jours avant, je lui ai dit « Nous allons filmer ton anniversaire » et elle m'a dit qu'elle voulait que l'on filme aussi l'appel à sa mère.

Ils sont orphelins, ou ils sont loin de leurs parents, loin de leur regard. Ils sont des personnages plus libres, ils n'ont pas de compte à rendre, ils grandissent comme ils le souhaitent. Et à nouveau cette notion du mensonge : « Qu'est-ce que je raconte à ma mère ? Qu'est-ce que je ne lui dis pas ? » Ça permettait de créer un hors-champ.

En l'espace de quelques mois, tout l'univers de ces ados bascule alors que les parents restent statiques, comment vivent-ils cet écart ?

Oui, les parents les voient se transformer à travers l'écran d'un téléphone, sans pouvoir agir. Leurs enfants sont désormais libres, même si leur situation est compliquée et pleine d'incertitudes. Mais ce sont quand même des enfants. Donc même s'ils se sont disputés ou ont été traumatisés par des choses qui ont pu se passer chez eux, cette relation subsiste. Ils ont envie de montrer qu'ils réussissent. Aminata appelle sa mère pour lui dire « J'ai acheté une belle tenue et je fais le ramadan, même si je suis en France et que je me suis fait un piercing ». Ils

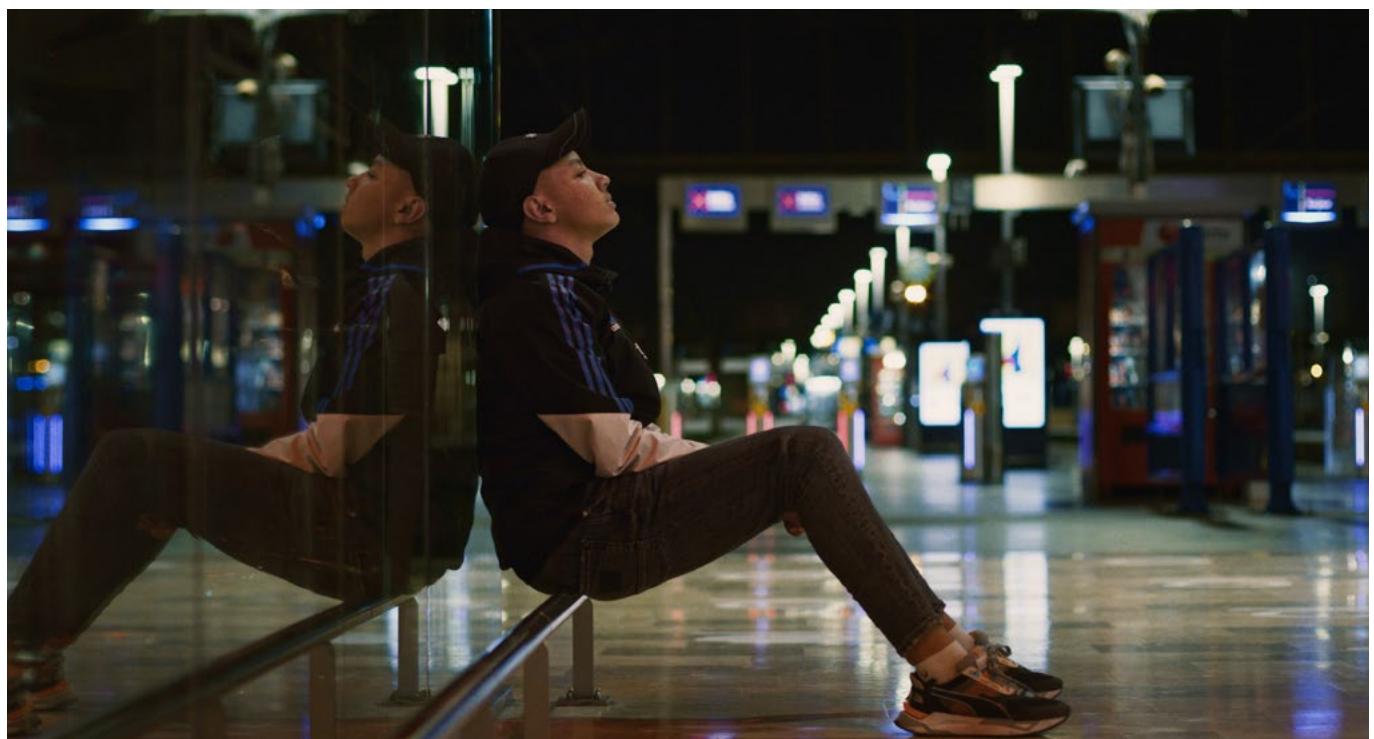
sont partagés entre l'envie de se détacher des parents et celle de leur faire plaisir : « Regarde, j'ai eu un bon bulletin, je réussis ».

Ils se construisent sur quelque chose de brisé. Que ça soit la traversée, le voyage, la relation aux parents, la peur loin de chez eux... Ils ont conscience de leurs brisures, de leurs fragilités. Ils ne se sont pas construits sur du solide mais sur une faille, du vulnérable. Et c'est de là qu'ils trouvent cette force impressionnante.

Pourquoi voit-on aussi peu Marseille ?

Marseille est là, elle est très présente mais elle est un décor que ces adolescents traversent. Je voulais tourner le film au 50mm, avec une focale qui me permette d'être proche des jeunes, presque dans leur tête. La caméra est collée à eux, surtout dans la première partie. Ils remplissent le cadre, le débordent même. Leur énergie déborde du cadre. En arrière-plan, il y a toujours des fonds unis ou de couleur, ceux des bureaux administratifs où ils sont interrogés, des salles de classes, les lumières de la ville, les murs de leur chambre au foyer. Des fonds colorés qui reflètent la palette de leurs émotions en transformation.

Dans la deuxième partie du film, La ville n'est pas loin, elle est derrière eux, comme un nouveau



ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

fond sur lequel ils sont des ados en ébullition. Il n'était pas question de faire des « beauty shots » de Marseille. La ville est un décor dans lequel ils se déplacent, courent et grandissent. Et puis, il y a la mer toujours là, dans leur tête, mais aussi face à eux, toujours. Un bleu qui peut être angoissant, mais qui reste un horizon des possibles.

Comment s'est passé le tournage de la séquence sur la plage du Prado avec Aminata et ses amies Émilienne et Fanta ?

C'est l'un des rares plans-séquence du film, tourné le deuxième jour de tournage, en septembre 2022. Les filles allaient manger une glace sur la plage et je leur ai proposé de parler de la rentrée des classes. Ce jour-là, j'ai eu une chance folle, j'étais au bon endroit, au bon moment, avec ces trois filles débordantes de vie et tellement à l'aise devant la caméra ! Nous avons beaucoup travaillé le son et l'image dans le reste du film, mais cette scène me touche particulièrement parce qu'elle est brute et sans montage. C'est l'adolescence face caméra.

Comment avez-vous tourné la séquence sur l'esplanade de la Notre-Dame de la Garde avec le pape ?

Junior est croyant et impliqué dans plusieurs paroisses. Quand il fait son jogging, comme tout bon Marseillais, il monte une à une les marches de Notre-Dame de la Garde et il dépose un cierge. Evidemment, je voulais filmer ça. Le problème est qu'il est quasiment impossible d'obtenir l'autorisation de tourner dans la basilique. Nous avons quand même contacté le père Spinoza, recteur de Notre-Dame de la Garde. Après des mois de tractations, il a fini par

accepter de rencontrer Junior. Impressionné par sa foi, il a donné son accord. Et nous avons pu tourner la course de Junior vers la Bonne Mère. Quelques mois plus tard, le père Spinoza appelle Junior : « Le pape vient à Marseille. Ça te ferait plaisir d'être là ? » Évidemment, Junior a accepté. Et puis quelques semaines plus tard : « Quelqu'un doit lire un texte. Veux-tu le lire ? »

C'est arrivé ainsi.

Cette séquence a été extrêmement compliquée à tourner. Malgré mes nombreux mails expliquant le film et le lien évident avec la venue du Pape. La personne chargée des accréditations n'a pas voulu que j'intègre le pool de journalistes. La veille, le père Spinoza a pensé que quand la loi n'est pas juste, il ne faut pas la respecter. Et il m'a accordé une accréditation VIP en prétextant que je faisais un film pour la paroisse. Du coup, j'ai pu me déplacer à ma guise le jour de la venue du Pape, bien plus libre que n'importe quel journaliste, leur accréditation autour du cou mais parqués dans un coin de l'esplanade.

Comment avez-vous filmé la scène finale, cette énorme fête sur le Vieux-Port ?

Cette fête célébrait les 30 ans de la victoire de l'Olympique de Marseille en Coupe d'Europe, le 26 mai 1993 : il y avait 50 000 supporters de l'O.M. postés sur tout le front de mer, de l'Estaque aux Goudes. Ils ont fait « craquer les fumigènes » en signe de ralliement. La ville entière est devenue rouge, le rouge des fumigènes. Cette nuit-là, nous étions avec les jeunes sur le Vieux-Port et j'ai vu le reflet des fumigènes dans leurs yeux et tout ce que ce symbole charriaît. Pour beaucoup, ces lumières rappellent la traversée en bateau, la détresse. Mais quand la ville célèbre l'événement dont

**“Tout va bien”
c'est ce que les
jeunes envoient
aux parents
par SMS. C'est
ce qu'ils se
disent à eux-
mêmes pour se
rassurer.**

ENTRETIEN AVEC THOMAS ELLIS

elle est la plus fière, les Marseillais utilisent des fumigènes qui deviennent un symbole de joie et d'accueil de l'étranger. Face à la mer, ces lumières rayonnent aussi comme un phare. Et puis c'était complètement surréaliste à filmer, avec la musique de Soolking et cette chanson, *La Liberté*. Beaucoup la connaissaient par cœur. C'est leur tube à eux, avec cette phrase : « Permettez-moi d'exister » qui résonne tant avec le film.

En parallèle du film, vous avez mis en place un projet avec les lycées professionnels ?

Durant les longs repérages, j'ai visité de nombreux lycées professionnels. 99% des mineurs non accompagnés étudient en lycée professionnel. Je passais souvent une semaine dans les établissements. Chaque fois, je demandais où les lycéens allaient en stage ou en apprentissage. J'ai compris qu'il était très difficile pour les lycéens, souvent issus de quartiers prioritaires de la ville, de trouver une entreprise qui les accueille. Alors en janvier 2023, j'ai mis en place un groupe de travail avec le cabinet du ministre de l'Éducation nationale, des entreprises, des lycées, des profs et des associations pour permettre aux lycéens de

trouver des stages et des apprentissages plus facilement. On a mis en relation plus de 500 lycées professionnels partout sur le territoire français avec des entreprises à proximité. Ils étaient souvent à quelques kilomètres l'un de l'autre mais ne se connaissaient pas. J'ai organisé des centaines de rencontres pour que ces deux mondes se rencontrent.

« Tout va bien » : à quoi fait référence ce titre ?

« Tout va bien », c'est ce que les jeunes envoient aux parents par SMS. C'est ce qu'ils se disent à eux-mêmes pour se rassurer. Tout ne va pas bien en réalité, même si mes personnages suivent des parcours que certains disent exemplaires. J'ai vu plus de gamins qui réussissent que de gamins qui échouent. Ce titre fait aussi référence à ce sixième personnage qu'est le téléphone, qui constitue le lien avec leurs parents, l'écran via lequel ils racontent leur histoire.

En sortant de la salle, j'aimerais que les spectateurs se rendent compte que les personnes qui arrivent en France sont comme nous, pleines de rêves et d'envie de trouver leur place et que l'on arrête de faire un amalgame entre problème et immigration.



UN DOCUMENTAIRE À CINQ VOIX

Les cinq adolescents qui apparaissent dans TOUT VA BIEN viennent d'horizons très différents, et ont pris le chemin de l'exil pour des raisons très diverses. Thomas Ellis a choisi de réaliser un documentaire chorale, qui entremêle les itinéraires et les situations de chacun, comme en écho à cette multiplicité des parcours qui finit par former une communauté au seuil de l'Europe. Il en dresse un portrait unique et tout en nuances, en montrant leur dynamisme et leur incroyable volonté, sans cacher leurs inquiétudes, leurs difficultés, et en respectant leurs silences.

Aminata

« Je ne pouvais pas rester en Guinée. Il fallait que je sorte. »

Aminata est originaire de Guinée. Son parcours est essentiel, car il est très rare d'obtenir des témoignages de filles parmi ceux qui ont choisi d'émigrer. Âgée de 15 ans quand Thomas Ellis la rencontre, elle atteint la majorité au moment du tournage, et quitte son foyer après avoir fêté son dix-huitième anniversaire.

Si elle semble pleine de vie et n'est jamais avare en sourires, Aminata garde en elle les stigmates de ce qu'elle a vécu en Afrique.

A la mort de son père, c'est sa mère qui a décidé de sa vie. Excisée très jeune, elle sait qu'un mariage forcé l'attend. Elle s'enfuit à 14 ans, à quelques jours d'un mariage avec un homme plus âgé. Elle part sans avoir prévenu sa mère, avec la complicité de son frère qui l'installe dans un bus en direction de la Mauritanie, puis du Maroc. Elle y travaille un temps comme femme de ménage pour payer un laissez passer sur un bateau pneumatique navigant vers l'Espagne (les îles Canaries) elle qui ne sait pas nager, elle va rester trois jours sur l'eau dans une mer déchainée. Elle arrive dabord en Espagne où elle sera placée dans un foyer mais ne parlant pas un mot de français elle décide de prendre un train pour Marseille où elle est ballotée d'hôtels en foyers.

Aminata rêve de devenir infirmière et suit une formation pour être aide-soignante dans un lycée professionnel de Marseille. Elle sait ce qu'elle veut dans la vie, et défend farouchement l'indépendance qu'elle a douloureusement acquise.

Cependant, son passé et ses blessures ne l'ont jamais quittée. Elle rêve toujours de couvertures de survie, réminiscences de sa noyade lors de sa traversée de la Méditerranée. Elle prend des cours de natation pour surmonter sa peur. Sa relation avec sa mère, elle, reste très compliquée. Au foyer, un dessin avec l'inscription « Je t'aime Maman » est scotché au-dessus de son lit. Pourtant, sa mère ne comprend pas son choix de partir, et, marquée par les traditions, ne la soutient pas dans sa démarche. Quand Aminata l'appelle pour lui souhaiter une bonne fête de Ramadan, sa mère semble occupée et prétend ne pas avoir le temps de lui parler. A sa majorité, Aminata décide de l'affronter pour lui dire qu'elle n'a rien oublié de ce qui lui était arrivé en Guinée. Elle se heurte à l'incompréhension de sa mère, pour qui c'est à la famille de décider de la vie de ses filles. Aminata clame haut et fort qu'elle est en France pour être libre.



UN DOCUMENTAIRE À CINQ VOIX

Junior

« Je voulais juste rêver, avoir la chance de réaliser ce rêve. »

Junior est ivoirien. Au moment du tournage, il prépare un Baccalauréat Professionnel hôtellerie pour être serveur ou maître d'hôtel. Il reste très évasif sur son passé et sur les véritables raisons qui l'ont conduit à émigrer. Il pense en son for intérieur que les gens ne comprendraient pas. Car Junior n'a pas fui une situation dangereuse dans son pays. Il est parti pour réaliser son rêve de devenir footballeur professionnel. Avec son club de football célèbre dans le monde entier – et notamment en Afrique –, Marseille est une ville qui vibre pour le ballon rond. Junior espère y être repéré.

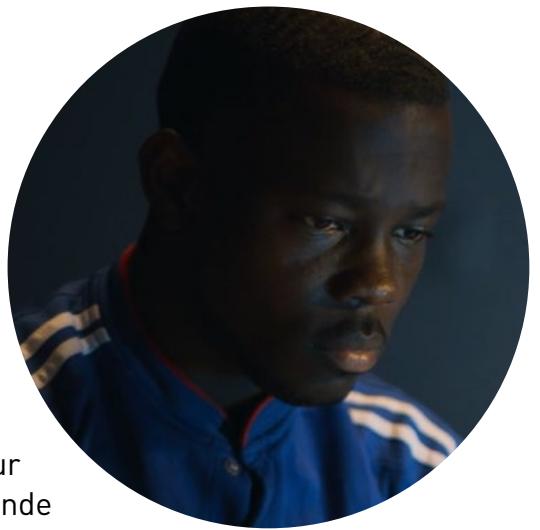
Ce manque de transparence engendre néanmoins chez lui un fort sentiment de culpabilité. Il ne parle pas de sa traversée du désert (Mali et Mauritanie) à 14 ans jusqu'au Maroc. A Tanger, au moment d'embarquer sur un bateau pour l'Europe, il a eu peur et a fait demi-tour. Quelques mois plus tard, un passeur pour agent de football va lui permettre d'arriver en France en lui promettant de lui trouver une place dans un club. Mais arrivé sur place, Junior se retrouve seul, sans clubs, sans papiers, sans contact ni logement. L'agent ne répond plus au téléphone. Junior peine à trouver une équipe qui accepte de le faire jouer. Les refus polis s'enchaînent, l'absence de papiers est l'obstacle le plus récurrent. Il dort plusieurs nuits dans la rue. « Cela a forgé mon mental », dit-il. Mais son rêve s'éloigne.

Alors, Junior prépare son examen de manière très studieuse, car il sait que l'école est son meilleur atout pour décrocher un titre de séjour. Toujours tiré à quatre épingles, en tenue professionnelle quand il ne porte pas le maillot d'Eden Hazard à Chelsea sur le dos, il révise les différents plats qu'il pourrait présenter à ses clients, assiste à un cours d'œnologie, ou apprend à servir un poisson.

Junior est chrétien. On le voit déposer un cierge et prier dans la crypte de la basilique Notre-Dame de la Garde, « la Bonne Mère ». En septembre 2023, il est invité à la messe du Pape François à Marseille, qui a axé sa visite sur la question migratoire. Junior lit devant le pape un passage du Livre des Actes des Apôtres racontant le naufrage de Paul en mer. Les caméras du monde entier retransmettent sa lecture. Fier mais très humble, il sait qu'il a obtenu un siège en sa qualité de migrant. Il refuse toutefois de dévoiler son parcours aux journalistes qui l'interrogent.

Seul sur un terrain en bord de mer, Junior enchaîne les dribbles et les jongles, inlassablement. Derrière le grillage battu par les vents violents, il contemple la mer agitée, reflet de ses tourments intérieurs. Le bruit du vent et des vagues se transforme en clamour d'un stade, en chants de supporters, peut-être ceux du Vélodrome.

Quand vient le jour des épreuves du bac, Junior dépose sur sa table d'examen son titre de séjour. Il peut continuer à rêver.



UN DOCUMENTAIRE À CINQ VOIX

Khalil

« *Au bled, si quelqu'un arrête l'école, il va se perdre.* »

A 17 ans, Khalil a quitté l'Algérie sans avoir prévenu ses parents. Il a traversé la Méditerranée en zodiac en direction de l'Espagne, et n'a osé appeler son père qu'une fois en France. Il est parti pour échapper à son destin : miné par des soucis familiaux, il rencontrait des difficultés à l'école, et a eu peur de tomber dans la drogue s'il arrêtait les études. Pour Khalil, le salut viendra du travail, et il est venu se former en France pour devenir électricien.



Cependant, le jeune homme est allophone : son niveau de français est rudimentaire, et les échanges sont difficiles. Arrivé il y a seulement deux mois, il ne comprend pas ce qu'on lui demande, et ne parvient pas à s'exprimer à l'oral. Lorsqu'il passe le test du CASNAV, qui doit déterminer son niveau scolaire et qui est obligatoire pour intégrer une école, il met en place des stratégies d'évitement, en demandant discrètement de l'aide à ses camarades.

Il cherche en vain « un patron » pour le prendre en contrat d'apprentissage, ce qui lui ouvrirait les portes de l'école. Malheureusement, il n'a aucun contact à Marseille, et ses difficultés linguistiques le handicapent au plus haut point. Il ne peut compter que sur lui-même, et sur le soutien de ses éducatrices depuis que sa minorité a été prouvée.

Il a quelques compagnons d'infortune avec qui il s'est lié d'amitié. Il nage parfois avec eux dans les eaux turquoise de Malmousque. Mais la plupart du temps, en attendant un stage qui ne vient pas, il erre seul, perdu dans les rues de Marseille, et dort quelques nuits sur les quais de la gare St Charles. Il se ronge les ongles. Ses parents lui manquent. Même s'ils ont désapprouvé son départ, ils le soutiennent et l'incitent à être patient, à suivre les conseils que lui donnent les éducatrices. Pour gagner un peu d'argent, il vend des cigarettes à la sauvette à la Porte d'Aix. Là, paquets de Marlboro dans les mains, il échange quelques passes avec un garçon de sept ans qui joue au foot, entre deux transactions. C'est la naïveté de son enfance qu'il retrouve. Sans titre de séjour, il finit par sous-louer un contrat de livreur chez Uber Eats. Ses collègues l'encouragent : mieux vaut ça que d'entrer dans un réseau de dealers, comme de nombreux migrants acculés qui deviennent les petites mains des trafics et n'obtiendront jamais de papiers.

Sa quête d'une formation en électricité n'aboutit pas, et son éducatrice la lui déconseille de tout façon à cause de son niveau de français. Finalement, on lui trouve une place en CAP climatisation, une formation professionnaliste en deux ans, plus accessible, qui lui permettra d'obtenir un diplôme, un travail et un titre de séjour. Khalil accepte. Choix judicieux : en Lycée professionnel, il réussit grâce à son bon niveau en mathématiques. Il apprend un métier, et aide même ses camarades dans l'atelier. Il est parmi les meilleurs de sa promotion.

UN DOCUMENTAIRE À CINQ VOIX

Tidiane et Abdoulaye

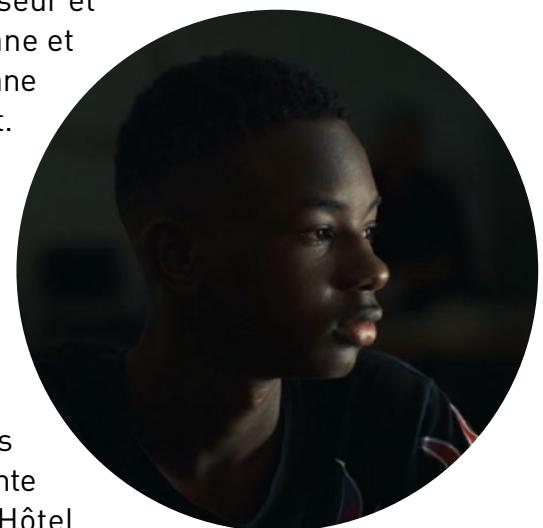
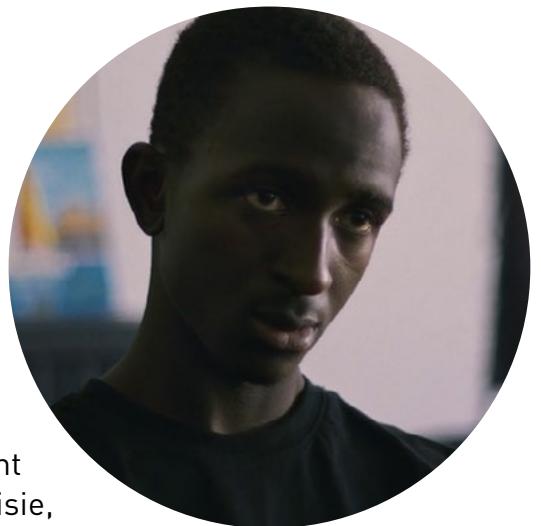
« On était petits, alors j'étais obligé de me tenir comme un garçon. J'avais la responsabilité. » (Tidiane)

Le jour où ses parents n'ont plus eu les moyens de payer ses frais de scolarité, Tidiane a décidé de quitter la Côte d'Ivoire. Le directeur de son collège l'a fait sortir de la salle de classe devant tous ses camarades. Tidiane a eu honte. Le matin de son départ, son petit frère Abdoulaye a décidé de partir avec lui sans le prévenir. Seuls, les deux frères ont traversé le désert du Mali jusqu'en Algérie. A Sfax en Tunisie, Tidiane a travaillé pendant un an pour pouvoir payer un passeur et traverser la Méditerranée pour arriver à Lampedusa. Tidiane et Abdoulaye étaient sur la mer, le 15 février, en plein hiver. Tidiane est bouleversé, les souvenirs de cette nuit glaciale le hantent. Abdoulaye, lui, se mure dans le silence.

A Marseille, les deux frères sont interrogés séparément, et leurs réponses ne concordent pas toujours. Cela inquiète Tidiane. Finalement, les deux frères sont séparés. Abdoulaye, qui est très jeune, est admis dans un foyer, alors que les autorités doutent de l'âge de Tidiane, qui est plus vieux mais n'a pas ses papiers. Il doit passer des examens médicaux pour déterminer s'il est mineur ou non. Dans l'attente du verdict prévu six mois plus tard, il doit patienter à l'Hôtel Terminus. Tidiane est désespéré de ne pas pouvoir veiller sur son petit frère, et sa famille est très inquiète.

Abdoulaye, pendant ce temps, est inscrit au collège Clair Soleil en classe de 3^e « Prépa-métier ». L'école est presque une découverte pour lui, qui a été déscolarisé très tôt. Il rencontre de nombreuses difficultés d'apprentissage. Même si ses camarades de classes sont curieux de connaître son parcours, le jeune homme reste isolé dans la cour de récréation. Son frère lui manque, et il ne pense qu'au moment où ils pourront se rejoindre.

Ils se retrouvent sur un terrain de football, devant la cathédrale de la Major. Abdoulaye est dans les cages, et Tidiane s'amuse à tirer très fort sur lui depuis le point de penalty. Il se venge gentiment de son petit frère qui va à l'école alors que c'est lui qui l'a amené jusqu'ici, et qu'il doit patienter à l'hôtel depuis des mois. Tidiane se sent injustement abandonné. Il évacue sa frustration en tapant dans le ballon. Un jour, enfin, c'est la bonne nouvelle : les tests osseux et dentaires ont confirmé la minorité de Tidiane. Il peut donc être pris en charge par l'ASE, qui réunit les deux frères dans le même foyer. Tidiane va pouvoir lui aussi aller à l'école. Soulagés, ils informent leur famille qui explose de joie au téléphone.



LA MISE EN SCÈNE

Pour Thomas Ellis il s'agissait dans TOUT VA BIEN de dresser un portrait fidèle de ces cinq « mineurs non accompagnés », de montrer les obstacles qui se dressent devant eux, et l'incroyable énergie qu'ils déploient pour les surmonter, mais sans jamais tomber dans une vision misérabiliste liée à leur condition de migrant.

« Je veux raconter la migration autrement en filmant leurs énergies, leurs réussites insoupçonnées et leurs déterminations. Recentrer la migration sur la pensée positive que représente la possibilité d'une nouvelle vie. » - Thomas Ellis

TOUT VA BIEN est ainsi un film résolument positif, dont l'énergie juvénile traverse chaque image. C'est là le vrai but du réalisateur : faire de ces cinq adolescents marginalisés des héros d'aujourd'hui, en s'attachant à leurs rêves, leurs espoirs, leurs rires, mais aussi leurs craintes, leurs moments de colère ou de tristesse.



Le film s'efforce également de rendre justice à ses personnages par une ambition esthétique affirmée. Les partis pris très forts du réalisateur frappent dès la séquence d'ouverture : musique, et effets sonores, prises de vue sous-marines, travail sur la lumière et les couleurs, caméra subjective, ralentis, montage cut...

La caméra colle au plus près des personnages, capturant chaque nuance de leurs expressions. Thomas Ellis a filmé en format cinémascope pour magnifier ses personnages et les inscrire dans les décors souvent très graphiques de la cité phocéenne. Les couleurs sont saturées, presque pop, le travail sur la lumière est soigné. A l'arrière-plan, les fonds sont colorés : jaune dans la chambre d'Aminata, bleu pendant les entretiens d'Abdoulaye et Tidiane, rouge pendant celui de Khalil, le bleu de la piscine, les bougies pendant la prière de Junior... Ces aplats de couleur, comme des peintures de Rothko, font ressortir les adolescents au premier plan, et symbolisent aussi leurs émotions.

L'objectif choisi, le 50 mm, permet d'être proche des personnages, de rester collé à leur visage et de plonger dans leurs sentiments et leurs sensations. Ce sont des adolescents : leurs corps débordent, s'agitent, se déplacent et sortent du cadre, comme un élan de vie. On voit ici comment les deux thèmes principaux du film, la migration et l'adolescence, se rejoignent et se confondent. La migration, départ d'un pays vers un autre, peut être vue comme une métaphore de l'adolescence, voyage intime de l'enfance vers l'âge adulte.

LA MISE EN SCÈNE

Marseille, elle, fait partie intégrante de TOUT VA BIEN. Elle n'est jamais filmée frontalement, ou réduite à ses clichés. Mais elle est présente en arrière-plan, comme un décor qui laisse les adolescents grandir devant elle. Toutefois, on reconnaît quelques lieux emblématiques de la ville : la Basilique Notre-Dame de la Garde bien sûr (que les Marseillais surnomment la « Bonne Mère »), mais aussi la cathédrale de la Major, la Corniche Kennedy, la colonne de la place Castellane, la Porte d'Aix, la plage du Prado, les îles d'If et du Frioul... Cette richesse architecturale et paysagère participe au souffle cinématographique qui porte le film. Et puis toujours cet horizon, à la fois fenêtre sur le monde mais rappel incessant pour ces enfants du drame qu'a pu être la traversée.



Ville natale du réalisateur, qui sait combien la lumière y tient une place essentielle, Marseille y est présentée comme une terre de contrastes. Baignée de soleil et accueillant le monde entier lors de la visite du Pape, elle devient la nuit un territoire de solitude, dans lequel errent les héros du film. On ne peut s'empêcher de penser aux peintures d'Edward Hopper quand Khalil passe la nuit sur un quai de la Gare Saint-Charles, par exemple.

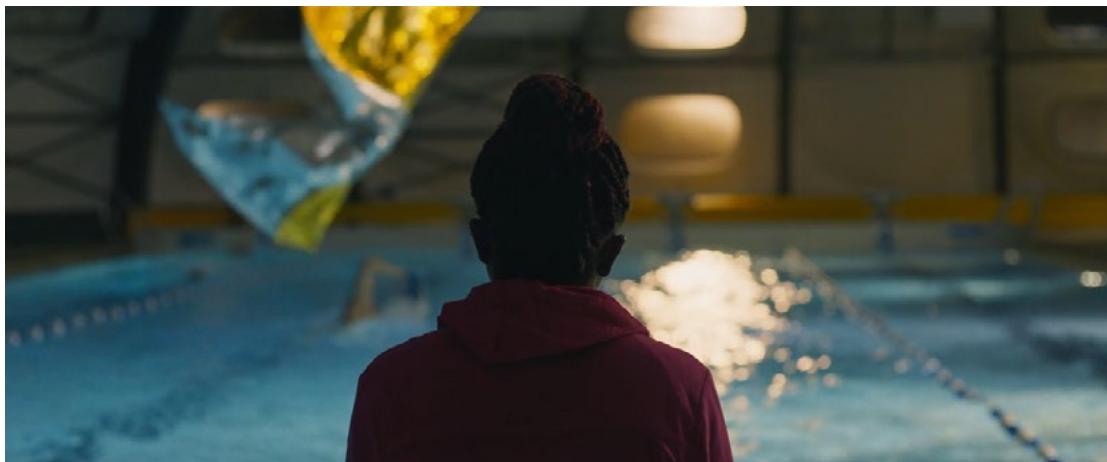


Ce travail sur l'image s'accompagne d'un traitement tout aussi essentiel du son.

Thomas Ellis a désiré exprimer les mondes intérieurs de ces adolescents (les souvenirs d'une traversée, d'un parent absent, un rêve qu'ils souhaitent atteindre et qui hante leur esprit, la foi dans la vie, la sensation d'être perdu dans un pays inconnu, avec une langue incompréhensible), et s'appuie pour cela sur l'alliance entre design sonore et composition musicale. Le son et la musique, qui ne font qu'un dans le film, permettent le passage entre les mondes intérieurs et extérieurs.

LA MISE EN SCÈNE

Les bruitages de la vie quotidienne rendent Marseille palpable, une ville moderne, commerçante et industrieuse. Les héros du film, eux, ressentent la violence du choc de la découverte, et sont pris dans un tourbillon de sensations, de bruits, de couleurs, d'odeurs nouvelles. Par ailleurs, ces effets sonores suggèrent également les terribles obstacles par lesquels sont passés les migrants, notamment le bruit des vagues méditerranéennes, le froissement d'une couverture de survie qui ne quitte pas l'esprit d'Aminata, les cris des enfants sur la plage qui deviennent angoissants, ou le crépitement de la fusée de détresse qui hante Tidiane. Les bruitages retracent le fracas du monde dans lequel vivent les personnages, mais aussi le tumulte qui les agite intérieurement. Parfois, ce sont leurs rêves qui s'expriment ainsi : Junior, s'entraînant seul sur un terrain de football, transforme dans sa tête le son des vagues et du vent en chants de supporters.



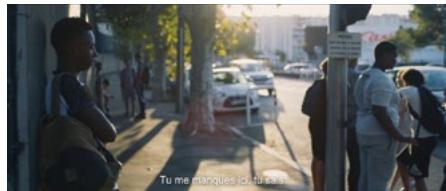
La musique, elle, se concentre autour d'un thème modal de quelques notes, qui est obsessionnellement répété, déployé, joué à des vitesses différentes par des instruments variés.

La partition composée par Jeanne Susin puis mixée par Oleg Ossina, mêlant musique classique et instruments électro, a été enregistrée à la Friche de la Belle de Mai par l'Orchestre philharmonique de l'Opéra de Marseille, dirigé par le chef d'Orchestre Léo Margue. Cette interconnexion des genres musicaux apporte une dimension onirique au film. Les instruments classiques, eux, sont utilisés de manière non conventionnelle : les cordes des violons sont pincées et claquées, les cuivres soufflent dans leurs instruments sans jouer de note, les contrebassistes caressent leurs contrebasses pour créer une sensation de vent, les clarinettistes actionnent les clés de l'instrument pour figurer les vagues et la pluie dans la scène de la piscine d'Aminata... La frontière entre bruitages et musique s'abolit pour refléter le territoire intérieur des personnages.

Avec une telle importance laissée au travail sur le son, la scène finale de TOUT VA BIEN ne pouvait être qu'un concert. Les cinq héros se rejoignent dans la foule qui assiste à la prestation du chanteur Soolking face à la mairie. Ils reprennent les paroles de sa chanson "La Liberté", qui a une résonnance particulière pour eux : "La Liberté c'est d'abord dans nos coeurs. La liberté, la liberté, nous ça ne nous fait pas peur."

ANALYSE D'UNE SÉQUENCE

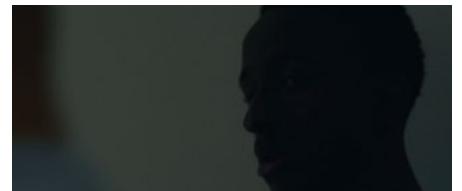
La séquence des tests osseux subis par Tidiane pour prouver sa minorité est une séquence-clé dans l'économie du récit. Elle est également emblématique des choix de mise en scène de Thomas Ellis. Voici une analyse illustrée de photogrammes tirés du film.



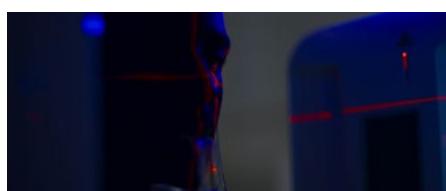
1



2



3



4



5



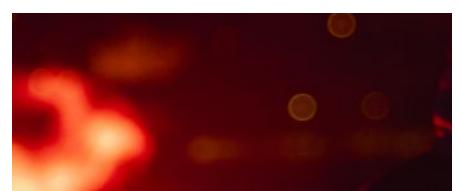
6



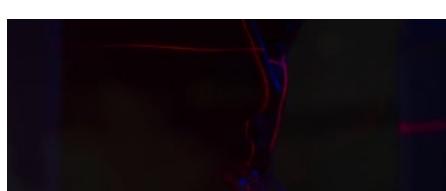
7



8



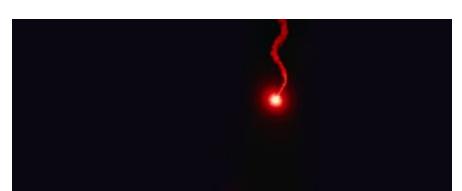
9



10



11



12



13



14



15

Cette scène suit directement celle où nous voyons Abdoulaye dans son collège. En voix off, nous entendons celui-ci parler à son grand frère Tidiane, peut-être lors d'une conversation téléphonique ou d'échanges de voaux. Il essaie de lui cacher son isolement, mais se tient en réalité à l'écart du reste de ses camarades (1). Il avoue tout de même à Tidiane qu'il lui manque.

Le son chaud de la voix d'Abdoulaye, ainsi que la rumeur de la vie qui l'entoure à la sortie de son établissement tranchent avec le silence du laboratoire médical dans lequel son frère se soumet aux tests osseux (2). La lumière change radicalement, passant sans transition du soleil couchant

ANALYSE D'UNE SÉQUENCE

de l'extérieur à la pénombre qui enveloppe les examens. Sur ce plan, Tidiane n'est plus qu'une main posée à plat, comme si son existence même y était contenue et résumée. Le seul son qui nous parvient est le ronronnement lointain des machines.

On aperçoit une autre trace de vie dans ce laboratoire : un médecin qui ne fait que passer de manière fugace au premier plan (3). Flou, anonyme, déshumanisé, il tient lui-même davantage de la machine que de l'être humain. Il représente la froideur et le détachement de l'administration, qui semble avoir perdu toute empathie pour ceux dont elle a le destin entre ses mains.

La scène devient encore plus sombre alors que Tidiane est conduit devant le scanner qui radiographiera ses mâchoires (4). Le bleu nuit est ici la couleur dominante, seulement percée par des lasers rouge vif, qui identifient Tidiane comme une cible. Les humains ont disparu, il n'y a plus ici que des machines et des cobayes (5 et 6).

C'est alors que le test nous transporte, grâce à un effet de montage, à l'intérieur de la psyché de Tidiane (7 à 12). En effet, on note une alternance entre les plans de Tidiane prisonnier de la machine et soumis au laser, et d'autres plus flous, mais teintés d'un rouge écarlate et grenat. On comprend que cette deuxième série de plans renvoie aux souvenirs qui hantent Tidiane : une silhouette dans la nuit noire, qui tient une torche enflammée à bout de bras. Ce feu de Bengale est une fusée de détresse, que Tidiane a utilisée lors de sa traversée de la Méditerranée avant d'être sauvé des eaux près de l'île italienne de Lampedusa. On remarque dans cette alternance de plans que Tidiane semble figé (6 et 8), comme tétanisé de frayeur. Cette sensation de terreur est renforcée quand la caméra resserre son cadre au plus près du jeune homme (8). Le son, à ce moment, devient alors un bourdonnement infernal, le vacarme des machines se mélangeant avec le crépitement de la torche de détresse.

Soudain, un grand moment de calme, comme un instant suspendu : la fusée éclairante s'est envolée dans la nuit et redescend en spirale vers la mer (12). Seule source de lumière dans les ténèbres, elle symbolise la lutte désespérée pour la vie, le cri silencieux des migrants qui meurent en tentant la traversée de la Méditerranée. Le son est redevenu un lointain bourdonnement. C'est l'esprit de Tidiane que nous voyons errer doucement dans le ciel, et redescendre sur la terre ferme.

On libère le jeune homme qui semble groggy (13), et qui disparait du cadre comme une ombre (14) sous les bips lointains de la machine. L'enchaînement en montage cut avec la scène suivante n'en est que plus saisissant (15) : Tidiane erre sur le Vieux-Port baigné de lumière et plein de vie. Mais le héros semble perdu au milieu de la foule et des danseurs africains qui l'entourent. Les danseurs deviennent des monstres, des formes agressives. On n'entend plus que les percussions entêtantes jouées par les musiciens et en voix off une convocation au tribunal pour connaître le résultat des examens. Cette scène, ainsi que son enchaînement avec la suivante, fait ressentir au spectateur l'état de choc dans lequel est plongé Tidiane.

MIGRATIONS : QUELQUES REPÈRES

• Petit lexique des migrations internationales

La question des migrations revient fréquemment dans le débat public, en France comme dans d'autres pays. Pourtant, le lexique employé par les différents intervenants est régulièrement - et parfois sciemment - flou ou erroné.

Il est important d'être au clair sur ces notions.

Migrant	Quelqu'un qui quitte son pays et se déplace pour vivre ailleurs, quelle que soit la raison
Émigré	Quelqu'un qui quitte son pays d'origine - du point de vue du pays de départ
Immigré	Quelqu'un qui arrive dans un nouveau pays pour s'y installer (quelqu'un qui émigre devient automatiquement un immigré du point de vue du pays dans lequel il s'installe). Un immigré peut obtenir la nationalité du pays dans lequel il vit.
Mineur non accompagné	Un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, présent sur le territoire français sans être accompagné d'un adulte (titulaire de l'autorité parentale ou représentant légal).
Réfugié	Quelqu'un qui fuit son pays pour échapper à la persécution qu'il subit du fait de son origine ethnique, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un groupe social. Les réfugiés relèvent du droit international. Dans l'attente du statut de réfugié, défini par la Convention de Genève de 1951, et qui donne droit à une protection juridique, les personnes sont considérées comme des « demandeuses d'asile ». Un Etat ne peut pas renvoyer un réfugié dans son pays d'origine. Les populations qui fuient une zone géographique sans franchir de frontière sont nommés les « déplacés ».
« Sans-papier »	Quelqu'un qui réside dans un pays sans autorisation légale (absence de visa ou de titre de séjour...). Ce terme peut être utilisé pour dénoncer les difficultés d'obtentions du titre de séjour. Le terme péjoratif « clandestin » est aussi utilisé dans des discours de rejet. Depuis les années 2000, ces deux dénominations ont été peu à peu remplacées par celle de « migrant », un terme plus neutre, mais qui réduit tout de même les personnes à leur parcours de migration. Le terme « personne migrante » permet quant à lui de mettre l'accent sur le fait qu'un parcours de migration ne représente qu'une partie de l'identité des personnes.
Etranger	Quelqu'un qui ne détient pas la nationalité du pays dans lequel il réside. Un étranger peut être en situation régulière ou irrégulière.
Français	Quelqu'un qui dispose de la nationalité française : <ul style="list-style-type: none">• Par droit du sang : si l'un des parents est Français, on est Français.• Par droit du sol : si on naît en France de parents étrangers, on peut demander sa nationalité française à 13 ans, ou l'obtenir automatiquement à 18 ans si on a vécu en France au moins cinq ans depuis l'âge de 11 ans.• Par déclaration : on peut demander la nationalité française si on a un lien de parenté avec une personne française (époux, frère, sœur, enfants, petits-enfants, ou si on a été adopté par une famille française).• Par naturalisation : on peut obtenir la nationalité française si on a vécu au moins 5 ans en France, si on s'est engagé dans l'armée française, pour services rendus à la nation...
Issu de l'immigration	Quelqu'un qui est né en France, mais dont les parents sont immigrés. Les personnes issues de l'immigration peuvent donc être de nationalité française par droit du sol.
Bi-national	Quelqu'un qui dispose de deux nationalités. Il n'est pas obligatoire de choisir une seule nationalité si on en a plusieurs. On peut en avoir une, deux, ou plus.
Apatride	Quelqu'un qui n'a aucune nationalité, car aucun Etat ne le reconnaît comme l'un de ses ressortissants. Malgré la lutte de l'ONU contre ce phénomène, il y aurait au moins 4.4 millions d'apatrides dans le monde.

• Les droits et devoirs des personnes migrantes en France

Quand des personnes migrantes arrivent sur le territoire français, et qu'ils cherchent à obtenir un titre de séjour, ils ont des droits et des devoirs, certains étant communs avec ceux des citoyens français.

Pour l'entrée, le séjour sur le territoire et la décision d'éloignement, le droit autorise l'État à le droit de traiter différemment - dans le respect des droits fondamentaux - les deux catégories juridiques que sont les « nationaux » et les « étrangers ». Dans la plupart des domaines de la vie quotidienne en revanche, le droit interdit a priori les différences de traitement : protection sociale, enfance, santé, logement... Pourtant, certaines pratiques illégales, comme les refus d'accès aux soins ou à la scolarisation, sont régulièrement dénoncées par le Défenseur des Droits.

Les **droits** auxquels peut prétendre une personne migrante nouvellement arrivée en France et en situation irrégulière sont les suivants :

- Les principaux **soins médicaux** sont pris en charge gratuitement par **l'AME (Aide Médicale d'Etat)**. Tous les frais qui dépassent le plafond de la Sécurité sociale sont à la charge des patients : soins dentaires ou optiques par exemple. Pour bénéficier de l'AME, les personnes doivent être présentes en France depuis au moins trois mois, sauf à Mayotte où l'AME n'existe pas. Près de 450 000 personnes étrangères en situation irrégulière y ont recours selon les chiffres de 2023. Contrairement à ce qui peut être dit dans les médias, elle représente un faible coût : en 2023, elle constituait 0,47 % du budget de l'assurance maladie (ODSE, 2023).
- Les sans-papiers peuvent bénéficier de **l'hébergement d'urgence** au même titre que les Français. Le 115 est un numéro d'urgence sociale gratuit que toutes les personnes à la rue peuvent appeler pour demander une place dans un hébergement d'urgence. Cependant, la saturation des structures d'hébergement et de la ligne téléphonique ne permettent pas aux opérateurs de répondre à tous les besoins d'hébergement.
- Concernant les **transports**, les personnes les plus démunies, qu'elles soient en situation régulière ou pas, peuvent avoir le droit à une réduction de 50% du prix dans certaines grandes métropoles. A Paris, pour les personnes en situation irrégulière, c'est uniquement le cas des bénéficiaires de l'Aide médicale d'Etat.

Au chapitre des **devoirs**, la première obligation est de **se conformer aux lois de la République française**, ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public.

Par ailleurs, **les étrangers qui travaillent en France paient des cotisations sociales, ainsi que leurs impôts et les mêmes taxes que les Français**. Cela concerne également ceux qui travaillent de manière non déclarée, « au noir » ou sans autorisation de travail. En effet, le fait de déclarer leurs revenus à l'administration française est souvent pour eux un atout dans leurs démarches de régularisation : cela prouve qu'ils sont déjà intégrés à la société française.

Enfin, depuis la « Loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », un étranger qui souhaitant obtenir un titre de séjour doit **signer un contrat indiquant qu'il s'engage à respecter les principes de la République**. Parmi ceux-ci on trouve notamment :

- la liberté personnelle ;
- la liberté d'expression et de conscience ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- le respect de la dignité de tous les êtres humains, sans discrimination d'aucune sorte ;
- le principe de laïcité ;
- la devise et les symboles de la République.

MIGRATIONS : QUELQUES REPÈRES

• Les mineurs non accompagnés

Depuis la résolution du 26 juin 1997 du Conseil de l'Europe, l'expression « mineur isolé » a été juridiquement remplacée par celle de « **mineur non accompagné** » (MNA) : un mineur non accompagné est un **enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, présent sur le territoire français sans être accompagné d'un adulte** (titulaire de l'autorité parentale ou représentant légal). En 2024, cela concernait 13554 enfants, originaires principalement de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie ou du Mali.

Le nombre de mineurs non accompagnés a augmenté depuis la fin de l'épidémie de Covid-19 et la levée des restrictions de circulation. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) : "en 2021, 36,5 millions de filles et de garçons sont en mouvement à travers le monde, le plus grand nombre jamais enregistré depuis la seconde guerre mondiale". En France cependant, leur nombre a baissé entre 2023 (19 370) et 2024 (13 554). Une large majorité de ces jeunes sont des garçons (92%). Néanmoins, la proportion de filles, qui avait déjà doublé entre 2021 et 2022, a de nouveau augmenté de 59% entre 2022 et 2023. Une part importante d'entre elles sont originaires de République démocratique du Congo (RDC) et d'Albanie.

La plupart des mineurs isolés étrangers arrivent en France âgés de 16 ans ou plus.

Les raisons de leur départ peuvent être multiples et s'entrecroiser. Si certains fuient la guerre, la persécution, des situations de maltraitance, ou poursuivent un parcours d'errance déjà amorcé dans leur pays d'origine, d'autres entament un parcours d'exil en vue de pouvoir renvoyer de l'argent à la famille restée au pays. Des jeunes partent également en espérant rejoindre un proche ayant déjà émigré.

Si les profils des MNA peuvent dès lors être très divers, les contextes socio-économiques de leurs pays d'origine partagent très souvent plusieurs dénominateurs communs. Beaucoup de ces pays font état d'un taux de chômage élevé chez les jeunes, d'un système éducatif inégalitaire, de services sociaux et de soins inexistants ou dysfonctionnels, parfois des violences à l'égard des enfants et, plus généralement, d'un manque de perspective qui, combinés, poussent les jeunes à entamer un parcours d'exil pour rejoindre l'Europe.

Les jeunes empruntent les mêmes parcours migratoires que les adultes et malgré leur âge, font face à des épreuves similaires : risque de naufrage, perte de proches... Du fait d'être jeunes et seuls, ils et elles sont davantage la cible de violences ou de traite des êtres humains.

En 2018, 87% des jeunes suivis par le pôle Médecins sans frontières de Pantin déclaraient avoir subi des violences, tortures ou maltraitances au long de leur parcours migratoire.

À leur arrivée en France, les jeunes demeurent vulnérables et plus exposés aux risques d'exploitation que le reste des personnes migrantes. Ils et elles peuvent par exemple être victimes d'exploitation sexuelle ou domestique, en particulier les filles, ou bien être contraints à commettre des délits.

En tant qu'enfants, **les MNA bénéficient de l'ensemble des droits prévus par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** adoptée par l'Organisation des nations unies, dont l'article 2 souligne le principe de non-discrimination. Les mineurs étrangers présents en France ont donc les mêmes droits que les mineurs de nationalité française : droits fondamentaux, scolarisation, accompagnement à l'emploi et à la formation professionnelle... En effet, les MNA sont bien, en droit, des enfants avant d'être des étrangers. La convention internationale des droits de l'enfant a introduit le concept d'« intérêt supérieur de l'enfant », qui garantit la primauté

MIGRATIONS : QUELQUES REPÈRES

du statut d'enfant sur son extranéité (fait d'être étranger dans un pays). Cela a des incidences directes sur leur accueil et leur prise en charge en France. En effet, en tant que mineurs, ils n'ont aucune obligation de détenir un titre de séjour et sont en situation régulière sur le territoire, jusqu'à leurs dix-huit ans, et ne peuvent par conséquent pas en être éloignés avant leur majorité. Les MNA doivent bénéficier d'une protection sociale et sont **pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, qui dépend du département et qui doit organiser un **accueil provisoire d'urgence** (appelé "mise à l'abri") de cinq jours maximum, pendant lequel **on évalue la minorité et l'isolement familial**. Dans les faits, cet accueil est trop souvent inadapté, comme l'hôtel dans lequel Tidiane attend son jugement, voire inexistant. La phase d'évaluation peut parfois durer plusieurs mois, ce qui peut entraîner pour l'enfant de graves conséquences (scolaires, médicales...).

Cette évaluation, menée par l'ASE ou par une association agréée, prend la forme **d'entretiens** qui doivent aborder :

- la situation personnelle, le pays et la région d'origine, l'état civil ;
- la composition familiale dans le pays d'origine, le maintien des liens avec sa famille depuis son arrivée en France, la présence de membres de la famille en France ou en Europe ;
- les conditions de vie dans le pays d'origine (contexte géopolitique de la région d'origine, situation économique et localisation actuelle de la famille, niveau de scolarité) ;
- les motifs de départ du pays d'origine et la présentation du parcours migratoire ;
- les conditions de vie depuis l'arrivée en France ;
- les projets en termes de scolarité et de demande d'asile.

Le dossier, complété le cas échéant par les pièces d'état civil et par le rapport de l'évaluateur, est ensuite présenté au président du Conseil départemental, qui statue. En cas de doute sur la minorité de l'enfant, celui-ci peut demander à la justice de **réaliser des tests osseux**, autorisés depuis la loi du 14 mars 2016, s'il estime que les documents d'identité ne sont pas valables, ou que l'âge annoncé n'est pas vraisemblable.

Très décriée et considérée par le Défenseur des droits comme « inadaptée, inefficace et attentatoire à la dignité des enfants », la pratique des tests osseux consiste à radiographier de face la main et le poignet gauche et à examiner les points d'ossification des doigts et les cartilages de croissance. Ces tests comportent une marge d'erreur, qui doit être indiquée dans le rapport, mais conditionnent le verdict du juge pour enfants qui statue sur la minorité du jeune. Si le jugement annonce que le jeune est majeur, celui-ci ne peut pas bénéficier de la protection que l'Etat accorde aux enfants. Dans les faits, les moyens des collectivités locales étant limités et variables d'un département à l'autre, et le dispositif de mise à l'abri pour mineurs et généraliste étant saturé, beaucoup de demandes de tests osseux ne sont jamais réalisées.

Les jeunes reconnus mineurs sont pris en charge par les Conseils départementaux et par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui doivent leur apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique. Au même titre que tous les enfants en danger, ils et elles doivent bénéficier :

- D'un hébergement : en foyer, chez un assistant familial, ou dans des structures spécialisées dédiées à la prise en charge des mineurs.
- D'un accès à l'éducation : des cours de français sont proposés aux jeunes allophones dans

MIGRATIONS : QUELQUES REPÈRES

les premiers mois suivant leur intégration dans une structure d'hébergement. Ils et elles peuvent également être accompagnés pour reprendre leurs études dans un cursus général ou professionnel suivant leur niveau, ou poursuivre une formation qualifiante dans un CFA (centre de formation pour apprentis).

- D'un accès aux soins de santé.
- D'un accompagnement dans leurs démarches administratives : état civil, rétablissement des liens familiaux, démarche de régularisation à leurs 18 ans...

Les jeunes ont donc le droit à une protection jusqu'à leur majorité. À leurs 18 ans, ils et elles doivent déposer une demande de titre de séjour pour pouvoir rester en France, qui peut être ou non une demande d'asile, en fonction des raisons qui les ont poussés à quitter leur pays. Ainsi en 2024, seulement 7% des demandes d'asile enregistrées par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) émanaient de MNA. Leur avenir en France n'est donc pas garanti, et dépend de l'acceptation ou non de leur demande.

Cette partie a été réalisée en partenariat avec l'association France terre d'asile. France terre d'asile accompagne depuis 1971 des personnes en besoin de protection internationale : premier accueil, démarches administratives, hébergement, inclusion sociale... L'association est présente dans une soixantaine de villes à travers une centaine de dispositifs qui accompagnent plus de 12 000 personnes chaque jour. L'association met aussi en œuvre des actions de plaidoyer et de sensibilisation et forme les professionnel·les du secteur.

MIGRATIONS : QUELQUES REPÈRES

• L'immigration : une richesse pour la société française

Malgré une nette progression dans le débat public des idées incitant au repli sur soi, la France, terre d'accueil depuis des siècles, a construit son histoire en intégrant peu à peu des populations venues d'horizons très différents. Ce faisant, l'identité française a évolué en même temps qu'elle s'enrichissait des apports de l'immigration. Rappelons que la France n'est ici pas un cas isolé, mais suit le même modèle de société mondialisée que de nombreux autres pays.

Le premier apport évident de l'immigration se situe sur le plan économique : les migrants nouvellement arrivés sur le territoire français sont employés comme main d'œuvre, notamment aux postes les moins rémunérés, qui demandent moins de qualifications ou qui sont délaissés par les Français.

Il ne s'agit pas ici d'une nouveauté du XXI^e siècle : pensons aux immigrés polonais, italiens ou espagnols de l'entre-deux guerres qui ont travaillé à la mine ou dans les usines, ou aux Maghrébins, Africains, Malgaches ou Asiatiques qui ont aidé à reconstruire la France après la Seconde Guerre mondiale et à faire fonctionner son industrie pendant les Trente Glorieuses. Aujourd'hui, de nouveaux emplois s'ajoutent aux traditionnels maçons, boulanger ou aides à la personne. En pleine ubérisation de la société, de nombreux migrants deviennent chauffeurs ou livreurs, pour une rémunération très basse et dans des conditions de travail très précaires. On voit ainsi dans le film comment Khalil devient livreur à vélo, en sous-louant la licence d'un autre travailleur.

Malgré les craintes d'une partie de la population française, qui craint une concurrence accrue à l'emploi et des salaires tirés vers le bas, un rapport de l'Assemblée nationale datant de 2020 conclut à un impact économique modéré, voire positif à long terme, de l'immigration sur le marché du travail, la croissance et les finances publiques. En effet, le rapport pointe que les immigrés restent moins en emploi que les non-immigrés, que le SMIC leur assure un revenu minimum en dessous duquel les salaires ne peuvent pas descendre qu'ils soient immigrés ou non (à condition que le travail soit déclaré). En outre, ces emplois, pourvus, permettent au pays de fonctionner. Les migrants étant également des consommateurs, ils participent à la croissance économique, ainsi qu'à l'impôt. Ils sont donc partie intégrante de la dynamique du pays. Le rapport indique tout de même que les bénéfices économiques sont limités par « la faible diversification des origines géographiques, la concentration territoriale et le niveau de qualification relativement bas des immigrés ». Il ne faut toutefois pas tomber dans le piège de la généralisation : certains migrants sont très qualifiés, et viennent en France avec leurs compétences. Pensons aux nombreux médecins étrangers qui pratiquent avec succès au sein de nos hôpitaux, en pleine crise du secteur de la santé. Certains sont également entrepreneurs, et créent des emplois en France.

Dans le domaine du sport, de nombreux articles et documentaires ont maintes fois souligné l'importance de l'immigration dans le développement du sport français. Le football en est l'exemple parfait, malgré des séquences parfois problématiques (comme lors de « l'affaire des quotas » en équipe nationale en 2011). Le film réalisé par Eric Cantona et Gilles Perez en 2014, *Foot et immigration : 100 ans d'histoire commune*, rappelle ce que la France doit, depuis longtemps, à l'immigration quand il s'agit de ballon rond, de Raymond Kopa à Zinedine Zidane, en passant par Luis Fernandez et Michel Platini.

Sur le plan culturel, enfin, les migrations irriguent la France de nouvelles idées, de nouveaux rythmes ou de nouvelles expressions artistiques, participant au rayonnement du pays dans le monde. Là encore, il ne s'agit pas d'une nouveauté, comme en témoignent, entre autres, les carrières de Pablo Picasso, Leïla Slimani, Rachid Taha ou Keziah Jones pour ne parler que de l'histoire récente. La France n'y perd pas ses traditions ou son identité. Au contraire, elle fait vivre ces dernières en les nourrissant des apports de l'immigration. Les échanges culturels participent à un métissage de la culture mondiale, et la France y joue un rôle moteur.

QUESTIONS À NOÉMIE PATÉ, SOCIOLOGUE SPÉCIALISTE DES MIGRATIONS

“ Les jeunes montrés dans le film sont pris au carrefour de la protection de l'enfance et de politiques migratoires de plus en plus restrictives. ”

Qu'avez-vous pensé du film *Tout va bien* de Thomas Ellis ?

J'ai beaucoup aimé *Tout va bien*, qui traite le sujet avec sensibilité mais sans pathos. J'ai tout d'abord été très sensible à la beauté du film, au travail de l'image, à la musique. Mais cette dimension esthétique n'est pas gratuite, elle est toujours utilisée pour rendre compte du parcours de ces jeunes. L'autre grande qualité de *Tout va bien* est sa dimension chorale. La diversité des personnages suivis permet d'incarner de nombreux aspects du parcours de ces jeunes : la scolarisation, l'accès au logement, les liens avec la famille, et bien sûr la question cruciale de la régularisation. Le film offre un panorama assez complet des difficultés rencontrées par les mineurs non accompagnés, tout en respectant la singularité de chacun de ses personnages.

Il y a beaucoup d'idées reçues, de fantasmes sur ces mineurs non accompagnés. A-t-on des chiffres sur leur nombre en France ?

La première chose à préciser est que les chiffres auxquels on a accès concernent uniquement les jeunes reconnus mineurs et confiés à l'Aide sociale à l'enfance. En 2022, ils étaient autour de 14 000, leur nombre a augmenté en 2023 (autour de 19 000) avant de baisser à nouveau en 2024 (autour de 13 000). La moyenne est de 15 000 depuis quelques années. Dans le détail, on voit qu'il y a une augmentation de la proportion de jeunes filles : en 2024, on dénombre autour de 7% de filles, alors qu'il y a quelques années

c'était plutôt 2-3%. Il est intéressant qu'elles soient rendues visibles dans le film, à travers le personnage d'Aminata, alors qu'elles sont souvent absentes de la littérature scientifique. Et puis il y a une catégorie qu'il est par définition difficile de quantifier avec précision, ce sont les jeunes en situation d'errance, qui ne sont pas en contact avec les institutions de protection de l'enfance. Il s'agit d'un groupe très minoritaire, vraisemblablement quelques centaines de jeunes sur l'ensemble du territoire, mais dont on a pas mal parlé dans l'actualité. Si je peux me permettre un pas de côté, j'ajouterais que cette question du « combien sont-ils ? » est assez révélatrice de l'inquiétude autour du paysage migratoire en France. La migration est un sujet qui insécurise et qui est utilisé pour insécuriser. La production de chiffres permet de restaurer un sentiment de contrôle.

Comment ces jeunes sont-ils repérés et pris en charge ?

Ce groupe des Mineurs Non Accompagnés est très hétérogène : on a des profils sociaux très différents, des motifs migratoires pluriels, et par conséquent des parcours très diversifiés. Tout dépend par exemple si le jeune a fait appel à un passeur ou s'il est arrivé sur le territoire par ses propres moyens... Certains sont repérés et signalés par les forces de l'ordre, d'autres par des associations, certains sont orientés par un compatriote (rencontré par exemple dans un foyer de travailleurs). Ils sont alors confiés aux soins des services départementaux qui

QUESTIONS À LA SOCIOLOGUE NOÉMIE PATÉ

enclenchent une procédure de détermination de l'âge. Cette procédure met en jeu une série d'outils destinés à déterminer si le jeune va être considéré mineur ou non : il y a ce qu'on appelle l'évaluation sociale (on voit dans le film les questions très précises posées aux jeunes), les expertises médicales (généralement une évaluation par radiographie de l'âge osseux), l'authentification des documents d'identité. J'ai précisément consacré ma thèse à ce processus d'évaluation. Il m'est apparu que chacun de ces outils était très largement imparfait : l'évaluation sociale est profondément subjective, ce dont atteste l'hétérogénéité très forte des taux d'acceptation (d'un évaluateur, d'un département à l'autre, d'une période à l'autre) ; quant à l'expertise médicale il a été démontré qu'elle comportait une marge d'erreur de près de deux ans et demi... Le fichier AEM (Aide à l'Évaluation de Minorité), qui est un outil récent qui permet de centraliser les données et de les croiser avec les données biométriques à l'échelle européenne, mène aussi à des erreurs : on sait par exemple qu'en Italie les jeunes sont parfois amenés à se déclarer majeurs pour pouvoir travailler ou quitter le pays sans être retenus dans un foyer de l'enfance. En règle générale on constate des taux d'acceptation très hétérogènes d'un

département à l'autre, ce qui pose la question d'une forme d'injustice territoriale.

Quel est le taux d'acceptation moyen ?

On ne dispose pas de données très précises, mais on estime, sur la totalité du territoire français, qu'environ 50 % des jeunes qui se présentent ne sont pas reconnus mineurs. Ils ont la possibilité de déposer un recours auprès du juge des enfants, mais ne sont plus mis à l'abri par le département pendant la durée de ce recours, sans avoir accès pour autant aux services de droit public comme le 115 (puisque ils continuent d'alléguer la minorité).

Une fois que le jeune est reconnu mineur, soit en première instance, soit après un recours, il est confié à un département (pas forcément celui de la demande, car l'État s'efforce de répartir l'effort d'accueil sur tout le territoire) qui met en place un suivi socio-éducatif jusqu'à la majorité, voire, dans certains cas, jusqu'aux 21 ans en cas de contrat jeune majeur.

En quoi consiste ce suivi ?

Là encore il varie beaucoup d'un département à l'autre. Dans certains départements, il s'agit d'un



QUESTIONS À LA SOCIOLOGUE NOÉMIE PATÉ

suivi sérieux, comme on le voit dans le film, c'est-à-dire avec une mise à l'abri en foyer de l'enfance ou en famille d'accueil, une scolarisation, l'accès à une formation professionnelle (très importante pour obtenir un titre de séjour à la majorité). Dans d'autres, les jeunes sont placés en hôtel social. Un éducateur vient les visiter une fois par semaine, et leur amène soit de l'argent de poche, soit des tickets restaurant pour pouvoir vivre le reste de la semaine. Le jour de leurs 18 ans on les remet à la rue, et ils tombent dans la catégorie des « sans-papiers », c'est-à-dire des personnes présentes irrégulièrement sur le territoire.

Il y a quelque chose d'assez violent dans cette procédure-couperet...

La France est signataire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Elle s'est engagée à garantir la protection de tout enfant en danger selon un principe de non-discrimination. Mais cet engagement s'inscrit dans un paysage sociopolitique extrêmement crispé sur la question de la migration. Ces jeunes sont pris au carrefour de la protection de l'enfance et de politiques migratoires de plus en plus restrictives. Depuis les années 2000-2010, progressivement, le traitement des mineurs non accompagnés ressemble de plus en plus à une politique migratoire, c'est-à-dire une politique de gestion, de contrôle et de réduction des flux. Tout cela est justifié par l'idée que ces jeunes mentiraient sur leur âge, c'est-à-dire que des personnes majeures se présenteraient en tant que mineurs pour avoir des papiers. Ce soupçon a des conséquences pour l'ensemble des mineurs non accompagnés : tout au long du dispositif il

crée des failles dans lesquels tombent certains jeunes, qui se retrouvent dans des situations de grande précarité. Les jeunes ressentent durement cette sorte de criminalisation. Je les ai souvent entendu employer cette expression : « Je ne suis pas là pour gâter la France ». En 2018, MSF a démontré que 84% des jeunes qu'ils accompagnaient ont vécu des maltraitances ou des violences au cours de leur route migratoire. Il faut se représenter la force du désir qui justifie de traverser cette épreuve, et la désillusion qu'ils peuvent ressentir face à cette criminalisation.

“ Depuis les années 2000-2010, le traitement des mineurs non accompagnés ressemble de plus en plus à une politique migratoire : une politique de gestion, de contrôle et de réduction des flux.

Que se passe-t-il au moment de leur majorité ? Leur délivrent-on un titre de séjour de longue durée ? Une voie est-elle ouverte vers la naturalisation ?

Le parcours réussi est le suivant : le jeune a pu obtenir une formation professionnelle durant son suivi socio-éducatif ; à sa majorité il est en mesure de se présenter à la préfecture avec un projet d'insertion dans la société française. Cela va lui permettre d'obtenir un titre de séjour d'un an renouvelable, qui

va lui donner la possibilité, soit d'aller au bout de sa formation, soit de travailler. Et ainsi de suite. Mais l'obtention du titre de séjour n'est pas systématique. Certains se retrouvent sans titre de séjour à la majorité. Ils ne peuvent donc plus travailler légalement. C'est totalement incohérent : on investit sur la formation de ces jeunes, sans leur donner à leur majorité les moyens de contribuer à l'économie française de façon légale.

C'est pour cela que la question de la scolarité apparaît aussi importante dans le film ?

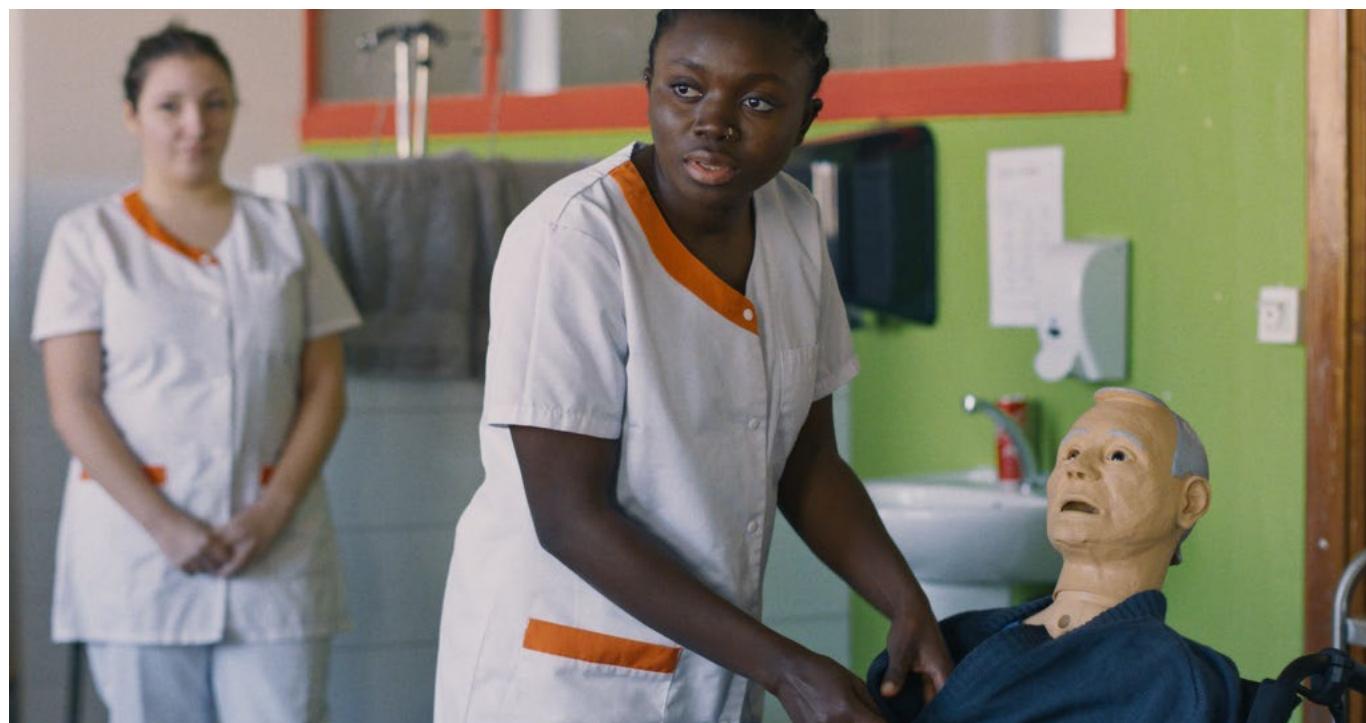
QUESTIONS À LA SOCIOLOGUE NOÉMIE PATÉ

Tout à fait. Leur parcours scolaire, puis d'insertion professionnelle, va déterminer leur possibilité de rester ou pas en France, d'échapper à la situation irrégulière et potentiellement à l'expulsion. Il faut se représenter la pression qui pèse sur les épaules de ces jeunes, d'autant qu'elle se conjugue parfois à une pression familiale : beaucoup d'entre eux s'inscrivent dans ce qu'on appelle une migration solidaire, ils se retrouvent redevenables envers la famille ou la communauté d'origine. Il y a une tension entre l'urgence dans lesquels cela les met et un parcours d'intégration scolaire finalement assez lent. D'un point de vue psychologique, la réussite de la scolarité et de l'insertion professionnelle est le point d'orgue qui va rendre acceptable tout ce qu'ils ont vécu : la séparation avec les parents et le milieu d'origine, la route et les violences qu'ils ont souvent subies, la précarité à l'arrivée en France. Je disais tout à l'heure que les profils migratoires sont très variés. Mais il y a quand même un profil récurrent, c'est le profil de l'aspirant : le jeune qui prend la route, poussé par un très fort désir d'émancipation sociale. La dissonance est d'autant plus forte quand le jeune se retrouve face à des obstacles ou à l'échec.

Pour conclure, y a-t-il un point sur lequel vous aimeriez revenir ?

Il y a un point que l'on observe beaucoup sur nos terrains, et auxquels des collègues ont consacré plusieurs travaux, c'est le paradoxe de la « vulnérabilité autonome ». Ces jeunes ont été vulnérabilisés, par la route migratoire et ses périls, par les violences, la précarité, etc. Mais dans le même temps, ils sont aussi profondément autonomes et débrouillards. Cela crée des tensions, pour ces jeunes qui se sentent infantilisés par les institutions qui cherchent à les protéger, et pour le personnel social et éducatif qui n'est pas face à un adolescent tel qu'on le conçoit « à l'occidentale ». Tout l'enjeu est de tenir compte de cette dualité vulnérabilité-autonomie qui caractérise ces jeunes.

Noémie Paté est maîtresse de conférence en sociologie à l'Institut Catholique de Paris. Ses travaux de recherches s'articulent autour de divers sujets comme les migrations internationales, les migrations juvéniles, les droits de l'enfant et le traitement institutionnel des étrangers. En 2023, elle a publié aux éditions Presses universitaires de Rennes *Minorité en Errance : L'épreuve de l'évaluation des mineurs non accompagnés*.



LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Collège

- Géographie

Niveau	Objets d'étude
Quatrième	<p>Thème 2 : Un monde de migrants</p> <p>Il est essentiel de montrer aux élèves l'importance des grands mouvements transnationaux de population que le monde connaît et qui sont d'une ampleur considérable. Les migrations transnationales dont les motivations peuvent être extrêmement variées (Erasmus, suite de conflits, crise climatique, raisons économiques...), sont souvent au centre de l'actualité et il est important que les élèves comprennent que cette géographie des migrations n'est pas centrée sur la seule Europe, ni marquée par les seuls mouvements des « Suds » vers les « Nords », mais comporte aussi des foyers de migrations intracontinentales sud-sud.</p>

- EMC

Niveau	Objets d'étude
Cinquième	<p>Égalité, fraternité et solidarité</p> <p>En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre le projet social de la République qui se fonde sur les valeurs et principes d'égalité et de fraternité. On élargit à sa dimension citoyenne le travail que mènent les élèves sur leur rapport à autrui et sur leur place dans la collectivité, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. L'étude d'exemples de l'action de la puissance publiques en matière de protection et de solidarité permet d'illustrer la mise en œuvre de l'idéal de la fraternité républicaine. On souligne ainsi le rôle des différents acteurs et intervenants, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, associatifs ou étatiques. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'estimer qu'il est du devoir de chacun de venir en aide aux autres en cas de nécessité.</p>
Quatrième	<p>Défendre les droits et les libertés</p> <p>La classe de quatrième s'attache à approfondir le sens du premier principe de la devise de la République : la liberté. Il s'agit de faire comprendre aux élèves comment la liberté se décline dans les libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans un cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. La loi et l'organisation de la justice sont abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier les atteintes à leurs libertés et de maintenir l'ordre public garanti par l'État au nom de l'intérêt général de la Nation.</p>

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Lycée Professionnel

• Français

Niveau	Objets d'étude
CAP	<p>Thème 1 : Se dire, s'affirmer, s'émanciper</p> <p>Finalités et enjeux : Dans les classes préparant au CAP, l'objet d'étude vise à approfondir la réflexion sur ce qu'est une personnalité, sur sa construction et son affirmation en relation avec les autres, et sur la diversité des manières de l'exprimer. Il donne des moyens de se connaître et de se dire pour agir comme individu, comme membre d'une équipe professionnelle et comme citoyen.</p> <p>Notions-clés : expression de soi, sphère intime, estime de soi, représentation et image de soi, rapport à soi et aux autres, personnalité, engagement...</p>
Seconde pro	<p>Thème 1 : Devenir soi : écritures autobiographiques</p> <p>Finalités et enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Se connaître, explorer sa personnalité, prendre confiance en soi, exprimer ses émotions et ses idées.- Se construire dans les interactions et dans un groupe, rencontrer et respecter autrui ; distinguer ce que chacun veut présenter de soi et ce qu'il choisit de garder pour la sphère privée. <p>Axe 1 : exploration de l'intime et du privé</p> <p>Axe 2 : construction de soi dans le rapport aux autres et au monde</p> <p>Notions-clés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance de soi : sensibilité, émotions, intime ; soi-même ; forces/faiblesses ; estime de soi ; auteur/narrateur...- Image(s) de soi : construction de l'identité ; posture, projets (de vie, professionnels...), représentations, aspirations, idéaux...- Découverte de l'autre : soi et les autres ; altérité/diversité, respect de l'autre ; privé/public ; individu/groupe ; personne/personnage ; héros/antihéros... <p>Thème 2 : Informer, s'informer : les circuits de l'information</p> <p>Finalités et enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Se repérer dans un flux de données et en extraire une information.- Apprendre à questionner : vérifier les sources, croiser les points de vue, appréhender le processus de construction de l'information.- Produire et diffuser de l'information de manière responsable. <p>Notions-clés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le monde de l'information : médias ; communication / information / médiatisation ; pluralité des sources ; circulation ; diffusion ; veille informationnelle...- Analyse de l'information : validité des sources ; fait/opinion ; citation ; mise en récit ; rumeur ; infox ; format ; texte/image/son...- Éthique de l'information : objectivité/subjectivité ; liberté d'expression/ censure/ propagande ; partage de l'information, déontologie, responsabilité ; charte du journalisme

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

• Histoire

Niveau	Objets d'étude
Tle Pro	<p>Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945</p> <p>Dans l'élan des « Trente Glorieuses », les Français entrent dans la société de consommation. La transformation de l'économie conduit à la baisse de la population active agricole et au développement de l'emploi industriel et tertiaire. L'essor industriel accroît la part de l'immigration extra-européenne.</p>

• Géographie

Niveau	Objets d'étude
CAP	<p>Thème 1 : Espaces, transports et mobilités</p> <p>- Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence.</p> <p>- Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales.</p>
Seconde pro	<p>Thème 2 : Une circulation croissante mais diverse des personnes à l'échelle mondiale</p> <p>- Le thème porte sur les enjeux des circulations de personnes dans le monde et étudie la diversité des types de mobilité ; il conduit à distinguer expatriés, migrants, touristes et étudiants à l'étranger. Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme...</p> <p>- Les migrations sont d'abord régionales et intracontinentales. Les migrants traversent des frontières grâce à l'aide d'acteurs, légaux ou illégaux. Certains d'entre eux acquièrent le statut de réfugiés. Ces mouvements ont des conséquences pour les territoires de départ, d'arrivée et de traversée.</p> <p>Notions et mots-clés : Mobilité, frontière, migrations, réfugiés</p> <p>Capacités travaillées : Situer et distinguer les principaux mouvements migratoires internationaux.</p> <p>Décrire une forme de mobilité internationale dont l'élève a une expérience personnelle ou rapportée.</p>

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Lycée général et technologique

• Géographie

Niveau	Objets d'étude
Seconde	<p>Thème 3 : Des mobilités généralisées Question : Les migrations internationales</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...). Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Étude de cas possible : La mer Méditerranée : un bassin migratoire</p>

• EMC

Niveau	Objets d'étude
Seconde	<p>L'État de droit</p> <p>L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux</p>
Première et CAP	<p>Solidarité et fraternité</p> <p>En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française, comme l'article premier de la Constitution, indiquent que la Nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens</p> <p>Nationalité et citoyenneté</p> <p>Dans la République française, la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne</p>

TOUT VA BIEN peut également intéresser les établissements accueillant des **classes d'UPE2A** qui regroupent des élèves allophones et souvent arrivés de fraîche date.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1

Séance 1 : Décrire un personnage

Choisissez un personnage parmi les héros de *Tout va bien* : Aminata, Junior, Khalil, Tidiane ou Abdoulaye.

AMINATA

- 15 ans
- Originaire de Guinée-Conakry
- S'est enfuie pour éviter un mariage forcé avec un homme plus âgé.
- Ne s'entend pas avec sa mère, qu'elle aime mais qui ne la soutient pas.
- Fait des études pour devenir aide-soignante ou infirmière.



JUNIOR

- 16 ans
- Originaire de Côte d'Ivoire
- A quitté son pays pour réaliser son rêve : devenir footballeur professionnel.
- Etudie en bac pro dans un lycée hôtelier pour devenir serveur ou maître d'hôtel.



KHALIL

- 17 ans
- Originaire d'Algérie
- A des soucis familiaux qui l'ont empêché de réussir à l'école.
- N'a pas averti son père qu'il allait partir.
- Veut travailler comme électricien ou plombier et cherche une place en CAP.



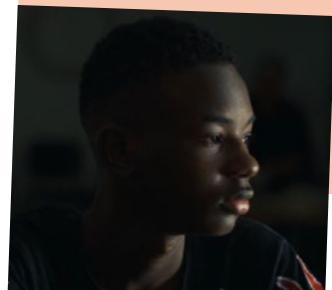
TIDIANE

- 15 ans
- Originaire de Côte d'Ivoire
- Grand frère d'Abdoulaye, il veille sur lui.
- Loge à l'hôtel pendant qu'on vérifie qu'il est bien mineur.
- Attend que sa situation se débloque.



ABDOULAYE

- 14 ans
- Originaire de Côte d'Ivoire
- Petit frère de Tidiane, il l'a suivi dans son voyage.
- Séparé de son frère, il vit en foyer.
- Suit les cours au collège à Marseille.



En vous aidant des documents, dressez une liste de noms et d'adjectifs pour décrire physiquement votre personnage. Puis dressez une deuxième liste de mots qui reflètent son état d'esprit, ses traits de caractère, ses points forts et ses faiblesses.

Enfin, en vous aidant des informations du document, rédigez son portrait (longueur : 10 à 15 lignes) en réutilisant les mots que vous avez listés, et en imaginant les émotions que peut ressentir ce personnage, qui est mineur, loin de ses parents, seul dans un pays qu'il ne connaît pas.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Séance 2 : Se mettre à la place de l'autre

Reprenez le portrait que vous avez réalisé, et transformez-le en changeant de point de vue : vous êtes maintenant ce personnage que vous avez décrit. Réécrivez ce portrait en passant de la 3^{ème} à la 1^{ère} personne.

ACTIVITÉ 2

Séance 1 : Décrire un personnage

Travail en groupes sur les cinq personnages principaux du film TOUT VA BIEN.

Chaque groupe se concentre sur un parcours : celui d'Aminata, de Junior, de Khalil, de Tidiane ou d'Abdoulaye.

A partir des portraits des personnages, remplissez le tableau (ANNEXE 1) en relevant les informations demandées. Puis, reportez sur la carte (ANNEXE 2) le périple de chaque adolescent depuis son point de départ jusqu'à son arrivée à Marseille.

- Le pays d'origine de chaque migrant sera colorié dans une couleur différente, et le nom du pays sera indiqué sur la carte en noir et en majuscules.
- Le chemin suivi par chaque personnage sera représenté par une ligne de la même couleur que le pays d'origine.
- Les noms des pays traversés seront notés en noir et en majuscules, le nom des villes ou des points d'étape seront noté en minuscules et en rouge.

Séance 2 : Exercice écrit – travail personnel

À partir des informations contenues dans le tableau (ANNEXE 1), mettez-vous à la place d'un de ces personnages, et écrivez la lettre que celui-ci adresse à ses parents avant de partir pour l'Europe. Vous expliquerez les raisons de votre départ, les émotions que vous ressentez au moment de quitter votre famille et votre pays, ainsi que le trajet que vous pensez effectuer jusqu'à votre destination.

Veillez à employer le niveau de langage, les marques d'énonciation et le ton qui conviennent quand on écrit à ses parents.

Utilisez au moins cinq mots issus du champ lexical des migrations.

Longueur attendue : 15 à 20 lignes

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Séance 3 : Saisir l'implicite dans une scène de TOUT VA BIEN (Scène du coup de téléphone d'Aminata à sa mère. Minutage : 1h16' 15" – 1h19'28")

Dans cet extrait de TOUT VA BIEN, repérez les marques de l'implicite, en répondant aux questions ci-dessous :

- Quel est l'objet de l'appel téléphonique d'Aminata ?
- Décris-elle précisément ce qui lui est arrivé ?
- Comment comprenez-vous cette déclaration d'Aminata : « Je sais comment prendre soin de moi ici. Comment faire pour ne pas te déshonorer. Il me faut ma liberté pour que ma vie en France ne soit pas celle de la Guinée. » ?
- À votre avis, pourquoi Aminata ne dit-elle pas clairement ce qui lui est arrivé ?

Trace écrite : Dans un discours, un récit, ou même une simple discussion, qu'elle soit professionnelle, amicale ou familiale, certains mots ne sont pas toujours prononcés : il y a des sous-entendus. On arrive toutefois à comprendre ce que notre interlocuteur veut dire sans qu'il le dise : c'est ce que l'on appelle l'implicite. (contraire : explicite)

Les raisons qui poussent un interlocuteur à faire passer son message de manière implicite sont diverses : parfois, ce qu'il a vécu l'a trop marqué pour qu'il le raconte en détails, ou bien, par exemple, s'il s'agit des codes de l'entreprise, il considère que vous savez très bien comment les respecter et ne les reprend pas avec vous...

Séance 4 : Exercice écrit – travail personnel

Reprenez le personnage que vous aviez choisi. Vous êtes maintenant arrivé à Marseille. Vous écrivez à vos parents pour leur raconter les épreuves que vous avez traversées et leur parler de votre situation actuelle. Vous décrirez la ville dans laquelle vous vivez en vous mettant à la place d'un migrant. Vous comparerez ce que vous avez vécu et ressenti lors de votre aventure à ce que vous pensiez vivre au moment où vous avez rédigé la première lettre. Vous expliquerez quels sont vos objectifs et vos rêves maintenant que vous êtes en France.

Vous devrez utiliser au moins une fois l'implicite dans votre récit.

Votre lettre devra rester cohérente avec la première lettre que vous avez écrite, en termes de style, de marques d'énonciations, de niveau de langage ou des informations que vous donnerez.

Utilisez au moins cinq mots issus du champ lexical des migrations et de la ville.

Longueur attendue : 20 à 25 lignes

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Annexe 1 : Les personnages et leurs périples

Nom	
Âge	
Pays d'origine	
Raisons du départ	
Etapes du voyage	
Moyens de transports utilisés	
Difficultés rencontrées	
Lieu d'arrivée et objectif final	

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Annexe 2 : Itinéraires de migrations



Légende

Pays d'origine d'Aminata

Itinéraire d'Aminata

Pays d'origine de Junior

Itinéraire de Junior

Pays d'origine de Khalil

Itinéraire de Khalil

Pays d'origine de Tidiane et Abdoulaye

Itinéraire de Tidiane et Abdoulaye

Ville et point d'étape

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 3

Répondez aux questions en vous appuyant sur les documents.

1 / D'après Amy Pope, quelles sont les principales motivations qui poussent des migrants à quitter leur pays ? Montrez en quoi le périple raconté par Bilal Kamara dans le document 2 correspond aux raisons évoquées dans le document 1.

2 / Rappelez quelles sont les raisons qui ont poussé les cinq héros de TOUT VA BIEN à devenir des migrants. Quelles sont les points communs avec le discours d'Amy Pope et le témoignage de Bilal Kamara ?

3 / Selon le document 1, quels peuvent être les bénéfices des migrations internationales ? Montrez comment les héros de TOUT VA BIEN s'inscrivent dans cette dynamique vertueuse.

4 / Quelles sont les difficultés éprouvées par Bilal Kamara dans le document 2 ? Comparez-les avec les obstacles auxquels les héros de TOUT VA BIEN ont dû faire face.

5 / D'après le document 3, quelles sont les régions les plus dangereuses pour la vie des migrants qui souhaitent traverser la Méditerranée ? Quels personnages de TOUT VA BIEN sont passés par l'île de Lampedusa ? Situez cette île sur la carte 3.

Document 1 : Message d'Amy Pope, Directrice générale de l'OIM à l'occasion de la Journée internationale des migrants le 18 décembre 2024

Crée en 1951, l'OIM est l'Organisation Internationale pour les Migrations, un programme des Nations-Unies engagé dans la promotion de migrations ordonnées et respectueuses de la dignité humaine. L'OIM s'emploie à assurer la dignité, la sécurité et la protection des migrants dans les contextes les plus difficiles de réponse à des crises au niveau mondial.

« Cette journée nous donne une occasion particulière de mettre en lumière les contributions inestimables de millions de migrants partout dans le monde. C'est aussi l'occasion d'attirer l'attention sur le contexte de plus en plus complexe dans lequel s'inscrivent les migrations. Les conflits, les catastrophes climatiques et les pressions économiques continuent de pousser des millions de personnes à quitter leur foyer en quête de sécurité ou, tout simplement, de perspectives.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les déplacements internes ont atteint un niveau record, les besoins humanitaires ont augmenté en raison des crises nouvelles ou en cours et, malheureusement, le nombre de décès enregistrés parmi les migrants en transit a été plus élevé que jamais. Pourtant, parallèlement à ces difficultés, des histoires de résilience, de progrès et d'espérance se font jour. Des histoires qui montrent que les migrations sûres et bien gérées recèlent un potentiel extraordinaire. Les migrants jouent un rôle essentiel sur les marchés du travail, car ils combinent les pénuries de compétences, contribuent à l'innovation et à l'esprit d'entreprise et permettent de remédier aux difficultés démographiques dans les sociétés vieillissantes. Les migrants stimulent la croissance économique et apportent un soutien vital à leur famille et leur communauté restées au pays, ce qui favorise le développement. [...]

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Document 2 : Témoignage de Bilal Kamara, migrant originaire de Sierra Leone, source OIM

Tout a commencé lorsque j'ai abandonné mes études parce que je ne pouvais pas payer mes frais de scolarité. J'étais stressé et frustré par la vie et l'épidémie d'Ebola dans mon pays a aggravé ma situation. À l'âge de 22 ans, j'ai senti que je devais faire quelque chose pour changer ma vie, et c'est en ce moment que j'ai eu l'idée de faire le voyage risqué vers l'Europe. J'ai quitté mon pays en janvier 2015 pour poursuivre mon rêve et l'Allemagne était ma destination. [...]

Être un migrant a été une expérience difficile, mais aussi remarquable. Mon voyage vers et depuis la Libye a duré environ trois mois. Beaucoup de choses m'ont manqué pendant cette période, mais ce qui m'a le plus manqué, c'est de parler ma langue locale avec quelqu'un qui puisse me comprendre. Pendant environ trois mois, j'ai réussi à communiquer principalement de manière non verbale, avec un français et un arabe approximatifs que j'ai appris en cours de route. Je n'ai pas pu trouver d'autres Sierra-Léonais pendant mon périple. La plupart du temps, je me trouvais dans des groupes et des ghettos avec des ressortissants de pays francophones. [...]

Certains disent que chez-soi, c'est l'endroit où l'on est né, mais pour moi, chez-soi, c'est l'endroit où l'on peut avoir un travail et vivre une vie décente. Je considérais l'Allemagne comme chez-moi. Je croyais fermement que, quelles que soient les difficultés en Allemagne, elles ne pourraient jamais être pires que celles dans mon pays natal. [...]

En Libye, j'ai renoncé à mon rêve d'atteindre l'Europe lorsque mes amis se sont noyés dans la mer Méditerranée. J'ai rencontré trois Nigérians au Mali, et nous sommes devenus amis [...]. Nous nous sommes séparés dans le désert algérien, mais je les ai retrouvés plus tard en Libye. [...] Ils partaient pour l'Europe le jour suivant. La nuit précédant leur départ, [...] nous avons plaisanté, ri, et imaginé comment serait notre vie en Europe. L'un d'entre eux est un footballeur, nous l'appelions affectueusement Nani. Nani rêvait de jouer pour le Milan AC quand il arriverait en Italie.

Le soleil matinal faisait scintiller une ligne dorée sur la mer agitée comme s'il indiquait la direction au capitaine amateur sur la route vers l'Europe. Mes amis sont montés à bord, un pied dans l'eau et un pied dans les embarcations en plastique, gravement entassées. Je leur ai dit au revoir et leur ai souhaité un bon voyage. Si j'avais su que c'était le dernier au revoir, je les aurais serrés dans mes bras et leur aurais demandé d'attendre. Leur embarcation a chaviré et personne n'a survécu, selon les informations que nous avons reçues. Ce moment a brisé le sentiment « d'être un homme » qui m'avait permis de rester fort tout au long de mon voyage, et j'ai pleuré de façon incontrôlable dans mon camp, sans que personne n'ose me consoler. J'ai pleuré pour mes amis et pour tous les trois mois de souffrance que j'avais endurés pour arriver jusqu'ici. J'ai décidé de ne pas embarquer sur le prochain bateau et j'ai renoncé à mes rêves de rejoindre l'Europe. J'ai pleuré, mais je me suis consolée avec des mots comme « il vaut mieux être en vie dans ma pauvre Afrique que de finir dans des sacs mortuaires sur les rivages de l'Europe ».

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

